



LE LIEN

Bulletin Municipal
de Plachy-Buyon

N° 35
Février 2009

1983 - 2009



PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'informations du conseil municipal – avril 2008



Comme nous vous l'annonçons dans le dernier numéro de « Plachy-Buyon Infos », le conseil municipal souhaite vous souhaiter un bon retour de vos vacances et vous souhaiter la bienvenue pour les prochains temps forts à venir de l'année.

« Plachy-Buyon Infos » est un bulletin d'informations de la commune, qui sera adapté à vos besoins. Il permettra de partager des moments vécus : fêtes, manifestations sportives, etc.

Ce premier numéro vous permettra de connaître les délégués de la commune et l'agenda pour les prochains temps forts.

Nous espérons que vous apprécierez ce bulletin. Bien cordialement.

PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'informations du conseil municipal – juin 2008



Remise des prix « Village Fleuri » 25 avril 2008



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Côté André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26 - E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

Fort de vos encouragements, le conseil municipal a pu réaliser le numéro de « Plachy-Buyon Infos ». Quelques événements et manifestations ont pu être réalisés et nous espérons que vous pourrez partager des moments agréables en valeur au sein du conseil municipal.

La nouvelle équipe municipale a été élue lors des élections communales. Vos élus ont travaillé avec les structures intercommunales pour améliorer la commune.

Afin de compléter le conseil municipal, nous avons élu 2 représentants au conseil municipal.

Nous vous en souhaitons un bon retour scolaire et une agréable

PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'informations du conseil municipal – septembre 2008

Repas républicain du 14 juillet



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Côté André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26

Pendant ce repas estival, nous espérons que vous n'avez pas été empêchés de nous rassembler.

Ces mois d'été ont été marqués par une première fête des parents au grand écran, le Centre de loisirs a organisé un spectacle des enfants et des adultes.

Après les travaux d'entretien, nous avons lancé les nouveaux chantiers d'investissement en cours.

Toute l'équipe souhaite vous souhaiter un bon retour. Nous vous donnons rendez-vous à venir lors de cette fin d'année.

PLACHY-BUYON INFOS

Bulletin d'informations du conseil municipal – Novembre 2008

Cérémonie du 11 novembre



Avant la parution du bulletin annuel « Le Lien » nous souhaitons dans ce numéro mettre l'accent sur les dernières manifestations sportives et culturelles au cours desquelles les habitants ont pu se retrouver dans des ambiances chaleureuses et conviviales : concert classique, soirée ch'ti, soirée cabaret, soirée théâtre...

Tout dernièrement, un temps fort : le 90ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre.

Notre campagne a pris ces dernières semaines ses couleurs d'automne ; le mois de novembre annonce la « guirlande » d'événements de la fin d'année et la joie d'admirer les illuminations de Noël.

Nous souhaitons la bienvenue aux habitants nouvellement installés dans la commune avec qui nous aurons le plaisir de faire plus ample connaissance en début d'année prochaine.

Bonne fin d'année à tous,

L'équipe municipale



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Côté André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26 - E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

« Plachy-Buyon Infos » est réalisé et mis en page par l'équipe de communication pour vous informer tout au long de l'année sur les temps forts de la vie de la commune.



COMMUNE DE PLACHY-BUYON
2 rue du Côté André Dodart 80160 Plachy-Buyon
Tel / Fax : 03-22-42-74-26 - E-mail : mairie.plachy@wanadoo.fr

LES VŒUX DE MADAME LE MAIRE

le 10 janvier 2009



Chers Administrés, chers Amis,

Vous savez tous combien j'avais à coeur de vous accueillir pour la traditionnelle cérémonie des voeux.

Cette année, des soucis de santé ne me permettent pas d'être parmi vous ce soir et croyez bien que je le regrette. Je serai de tout cœur avec vous.

C'est à mon initiative, au début de mon premier mandat en 1983, que j'avais institué l'accueil des nouveaux habitants en leur présentant en même temps tous les acteurs de la vie locale : mes collègues du conseil municipal, le personnel communal, les enseignants, les animateurs du périscolaire, de la bibliothèque, du club informatique, la directrice de l'école de musique, les Présidents d'associations et le Père Noël Kieken qui est le prêtre modérateur de la trentaine de villages de notre paroisse.

Je vous adresse tous mes vœux pour 2009, bonheur, joie en famille, mais surtout vœux de santé qui est le bien le plus précieux. Au nom du conseil municipal, je souhaite la bienvenue à vous tous qui avez choisi Plachy-Buyon comme lieu de résidence.

Notre commune qui comptait 300 habitants dans les années 70 approche maintenant les 1000. La pression foncière est importante en raison de la proximité avec la capitale régionale et le regroupement hospitalier à Salouël.

L'année 2008 a vu un conseil municipal renouvelé en grande partie. Je remercie les anciens conseillers qui ont beaucoup donné et qui ont décidé de ne pas se représenter aux suffrages des électeurs. J'ai respecté leur choix tout en le regrettant.

La nouvelle équipe s'est rapidement mise au travail. Lors de la campagne électorale, un souhait de plus d'informations au fil de l'eau a été évoqué, par suite un bulletin municipal trimestriel nommé « Plachy-Buyon infos » a été développé. Depuis avril, quatre numéros ont été élaborés ; dans ces bulletins, nous faisons le point régulièrement sur les travaux en cours, les différentes manifestations et celles qui ont permis aux habitants de partager des moments conviviaux.

Dans le bulletin municipal annuel Le Lien, en cours de rédaction, vous trouverez le détail de ces travaux, leurs coûts, leurs financements et les aides octroyées.



Pour les plus importants :

- les travaux de ravalement des murs de l'église et de la mare au hameau de Buyon ont été complètement effectués. Chacun a pu admirer l'excellent travail de l'entreprise de maçonnerie.
- les nouveaux candélabres ont été installés après les travaux d'enfouissement des réseaux de la Route de Conty. Un éclairage public sera mis en place route de Bacouël jusqu'à la salle de sports.

Nous étudions actuellement le dossier d'aménagement routier afin de sécuriser les riverains de la mare à Buyon, et réduire ainsi la vitesse souvent excessive dans la traversée du Hameau.

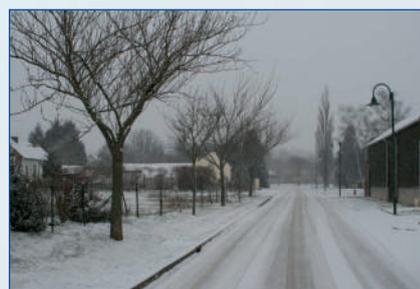
Nous pouvons être fiers de l'équipement sportif intercommunal construit sur notre territoire par la Communauté de Communes du Canton de Conty pour pallier le manque dans le nord du Canton.

Les travaux sont quasiment achevés. Cette salle sera mise à disposition des associations sportives, des scolaires et des centres de loisirs après l'établissement d'un planning en concertation avec la Communauté de Communes. Une réunion est prévue dans les semaines prochaines.

Cette structure moderne s'intègre parfaitement dans le site verdoyant de la vallée de la Selle, à proximité du terrain de tennis et de la Coulée Verte (chemin de randonnée). J'en profite pour vous annoncer que le comité des fêtes de Prouzel prévoit d'organiser une fête un dimanche d'été sur cette coulée verte.

Il n'est de secret pour personne que l'année 2009 ne sera pas facile et que les collectivités locales n'échappent pas à la crise. Nous devons être très vigilants sur le budget communal et maîtriser au mieux la pression fiscale des contribuables.

- L'atelier municipal n'est pas remis en cause. L'architecte ajuste actuellement la demande de permis de construire. La subvention de l'Etat (Dotation Globale d'Équipement) a été accordée en février 2008.
- Un dossier pour la création d'un parking public à côté de l'église a été déposé en Préfecture via le Conseil Général pour l'obtention d'une subvention dans le cadre des « amendes de police » afin d'améliorer le stationnement dans ce secteur.
- Par contre le dossier pour la sécurité au niveau de la mare au Hameau de Buyon sera instruit par la Communauté de Communes qui a la compétence « voirie intercommunale ». La commune participera à ces travaux à hauteur de 35 %.
- Vous avez peut être appris par la presse l'augmentation de 12 % de la redevance des ordures ménagères votée par l'assemblée du syndicat de ramassage et de traitement. Il faut savoir, qu'en moyenne, 360 kilos de déchets par habitant et par an sont collectés et traités.





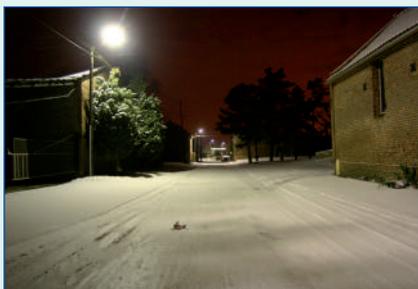
Les enfants qui sont allés visiter le site de la déchetterie à Thieulloy l'Abbaye, dans le cadre des journées de l'environnement nommées « Opération Nettoyons la Nature » en septembre, ont pu en discuter avec leurs parents. Il serait intéressant que les habitants participent aux visites organisées par cette structure. Les membres du conseil municipal et les enseignants qui les ont accompagnés ont pu mesurer la qualité de ce service. Nous sommes soucieux de notre environnement et conscients que les engagements du « Grenelle de l'Environnement » devront être mis en oeuvre sur le plan territorial.



- En 2005, l'équipe municipale a engagé une révision de notre Plan d'Occupation des Sols et son passage en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Où en sommes nous aujourd'hui ?

Le dossier, qui dans un premier temps devait être soumis à l'approbation de la commission des sites des services de l'Etat, l'est désormais par le Syndicat mixte du pays du Grand Amiénois, responsable du Schéma de COhérence Territoriale (S.C.O.T.). L'avis favorable a été voté à l'unanimité par l'assemblée, le 12 décembre. Initialement, ce dossier devait être examiné en juin 2008.

Les dates de l'enquête publique seront communiquées prochainement. Le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif recevra en mairie les habitants qui souhaitent s'exprimer sur le nouveau document d'urbanisme. L'équipe du conseil souhaite que cette consultation soit la plus large possible, aussi je vous invite à y participer.



- Quant à l'étude sur l'assainissement, je voulais vous assurer qu'elle n'est pas passée aux oubliettes. Le bureau du syndicat s'est réuni fin décembre 2008 et se penche sur la construction d'une station d'épuration. Ce sujet vous sera développé dans « le Lien » par Jean-Paul Vorbeck qui suit ce dossier depuis de nombreuses années (ndlr : voir page 27). Un tel projet privilégie une concertation élargie avant toute décision, dès qu'un impact significatif sur l'environnement est en jeu. Vous serez régulièrement informés de l'avancée du projet.



Avant que vous ne partagiez la traditionnelle « galette des rois », j'adresse mes sincères remerciements à tous mes collègues du conseil municipal qui ont pris les rênes de la commune depuis quelques mois et se partagent les responsabilités. Je leur fais confiance, Plachy-Buyon est entre de bonnes mains.

Merci aussi à tous les habitants qui me témoignent leur amitié et leur soutien et m'aident à garder le moral.



Je vous renouvelle tous mes vœux à partager avec vos familles et espère que la paix dans le monde, en 2009, ne restera pas qu'un rêve.

Anny Flintham-Wallet

ILS NOUS ONT QUITTÉS AU MOIS DE JUIN

Claude Féron est arrivé dans notre village en 1976, en intégrant avec sa famille la nouvelle résidence du Val de Selle. Le 9 juin 2008, après une longue maladie, il a quitté les siens.

Entre ces deux dates, une longue période d'investissement dans le village au sein du comité des fêtes, lors des 14 juillet, des jeux intervillages, de l'enduro à Buyon. Autant d'occasions de prouver son attachement pour la vie du village que l'on retrouvait dans les poèmes qu'il aimait écrire. En voici un pour mémoire, paru dans le Lien de novembre 1993.



A PLACHY... PRENDRE SON TEMPS

*Qu'il devait être doux le temps
Où, calmement, à Plachy
L'on prenait son temps.*

*Regardez ce percheron,
Qui de sa force tranquille
Mène une partie de la moisson,
Lui aussi prenait son temps.*

*Quelle est jolie notre vallée de la Selle
Venez donc vous y balader
Oubliez autos, télé et vie professionnelle
Tout cela en prenant votre temps.*

*Alors, amis, retrouvez cette vie
Pour venir tranquillement
Et, bien sûr, en prenant votre temps.*

Claude Féron

Le décès de **Guy Hérent** le 24 juin 2008, nous a tous surpris et bouleversés. Nous le voyions doucement vieillir mais nous n'imaginions pas qu'il terminerait ainsi sa vie.

Né à Amiens en 1929, c'est en 1943 qu'il rejoint Prouzel, puis Plachy en 1948 où il épouse Jacqueline et s'installe dans la ferme implantée place du « Petit Plachy ». Cette photo témoigne de sa passion pour les chevaux et les travaux de la terre. En 1959, il prend le flambeau de sa belle-mère Jeanne Lombard au sein du conseil municipal jusqu'en 1971 et plus particulièrement dans l'animation de la commune. La fête du 14 juillet était à cette époque une institution et c'est toute la population qui participait aux jeux traditionnels et au bal populaire qui suivait.



M. André Ternisien, plachysois d'origine, a vécu toute sa vie professionnelle à la forge, route de Conty. De part son métier de maréchal ferrant, il a toujours été très actif et prêt à bricoler pour rendre service à tous ceux qui le demandaient : son atelier était un lieu de rencontres. Entouré de ses animaux, il a bien profité de sa retraite. C'est une personnalité que nous ne rencontrerons plus et qui nous a quittés le 27 juin 2008.



Nous avons tous été marqués, le 30 juin 2008 par la disparition tragique, à Londres, de **Gabriel Ferez**, habitant de Prouzel.

Il y effectuait un stage dans le cadre de ses études d'Ingénieur.

Gabriel était fort apprécié des enfants de nos communes qui l'ont rencontré au Centre de Loisirs de Plachy-Buyon où il fut animateur.

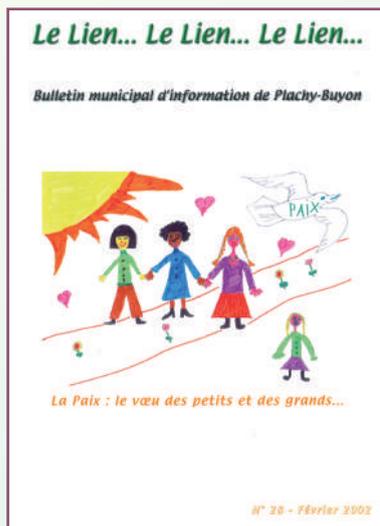
Aujourd'hui, nous ressentons tous une profonde tristesse, il était destiné à un bel avenir, il n'avait que 23 ans.



A toutes les familles nous apportons notre soutien et notre amitié.

LE LIEN « D'HIER ET D'AUJOURD'HUI »

1983-2008



« *Le Lien* » bulletin municipal d'information de Plachy-Buyon

Se lancer dans un regard rétrospectif de 25 ans d'écriture consacrée à Plachy-Buyon, pour les « anciens » c'est retrouver des souvenirs, s'offrir une séquence nostalgie, pour les « nouveaux », une façon de faire connaissance autrement avec les habitants, la commune, la municipalité.

Nous l'avons testé, nous ne sommes pas déçus, nous nous permettons de vous le conseiller.

Les articles, les dessins, les photographies procurent une évasion mais aussi un marquage car des lignes de force se dégagent des articles produits.

« *Le Lien* » est l'organe d'expression à la fois de la municipalité et largement de la communauté villageoise ; à travers des informations, recommandations, avancées de projets et manifestations relayées par la municipalité... et la parole donnée aux écoles, aux habitants, associations et clubs...



Dans les bulletins, et c'est une constante, ce sont les personnes qui sont mises en avant.

Une typologie des écrits émerge : honorer les personnes, dire leurs valeurs, valoriser le village, informer sur les décisions municipales, les projets et réglementation, faire connaître la commune.

Les articles sont rédigés dans un style narratif, signés à partir de 1985. Nous sommes bien dans un bulletin d'information.

Quelques écritures plus personnelles se retrouvent : poèmes, témoignages. « 90% des articles sont positifs et élogieux mais sans trop ».

Les dessins nous font sourire de plaisir, car ils sont signés. La plupart des jeunes artistes ont toujours une famille à Plachy-Buyon.

Les photographies (de 1905 à 2008) témoignent, s'il en était besoin, de l'évolution vers la modernité : des routes en terre battue aux bordures de trottoirs, des fils électriques traversant les rues à l'enfouissement des réseaux, l'embellissement fleuri...



Les photographies d'habitants nous étonnent : comment se reconnaître, il y a 15 ans, avec 15 kg en moins et beaucoup plus de cheveux ; avec les mêmes visages réjouis de se retrouver là.

- Les années 80 : des nouveautés, des grandes premières,
- Les années 90 : un foisonnement d'associations, de clubs, de manifestations,
- Les années 2000 : le monde moderne avec ses organisations, réglementations et constructions.

Vous lisez le n° 35 du bulletin municipal d'Information de Plachy-Buyon.

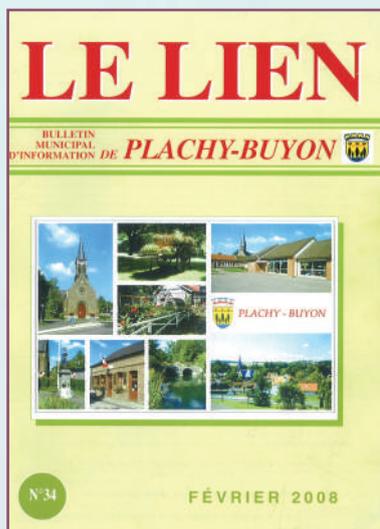
En 1983, une dizaine de feuilles agrafées en coin gauche composaient les premiers numéros : deux parutions par an de 1983 à 1987.

C'est maintenant une revue brochée, en couleur, annuelle, attendue chaque février/mars pour 50 à 60 pages d'information et mémoire de la vie du village : 25 ans de parution pour un journal c'est l'âge de raison et l'âge de tous les espoirs.

De tout coeur,

BON ANNIVERSAIRE et BONNE SUITE

« *Plachy-Buyon est bien un village d'aujourd'hui qui peut regarder son passé avec fierté et tendresse* ».



Marie-Claude Hermant

LES NOUVEAUX HABITANTS

Sylvie et Daniel Baudère.....	4 place du Petit Plachy
Céline et Thibault Roger et leurs enfants.....	32 place du Petit Plachy
Dianna et Christophe Pellerin et leurs fils.....	20 rue du Commandant André Dodart
Christine et Bruno Maupin et leurs enfants.....	22 rue du Commandant André Dodart
Stéphanie Devérité et Bertrand Fournier et leur fille.....	4 rue du Capitaine Hémir Mézan
Céline Vaquez et Gilles Dusautoir.....	3 rue des Clabaudois
Emmanuelle Mendzat et Stéphane Ramanantsitohaina et leur fils.....	5 route de Conty
Liliane et Claude Guffroy.....	8 avenue des Alouettes
Delphine et David Cuvellier.....	11 avenue des Alouettes
Laurence et Stéphane Courbras et leur fille.....	20 avenue des Alouettes
François Evain.....	2 route de Beauvais
Chantal et Hervé de Chassey et leurs enfants.....	9 route de Beauvais
Nicole Vimeux et Teddy Dez et leurs fils.....	1 rue du Château d'eau - Hameau de Buyon
Anne-Sophie et Nicolas Haag et leur fille.....	1 Grande Rue - Hameau de Buyon
Alexandre Lecouflard.....	4 Grande Rue - Hameau de Buyon
Marina Tasev et Alexandre Crogiez.....	16 Grande Rue - Hameau de Buyon

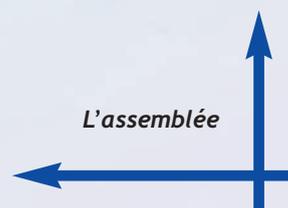


Cérémonie des vœux du 10 janvier 2009

Les nouveaux habitants



L'assemblée



LES MAISONS ILLUMINÉES

De nombreuses habitations ont été illuminées lors des fêtes de fin d'année. Un certain nombre d'entre elles a retenu notre attention lors de notre passage, pour l'originalité, la richesse des guirlandes et l'effet rendu.

Résidence du Val de Selle

M. et Mme Devismes Michel
M. et Mme Fauvel-Caron Didier
M. et Mme Gourdin Albert
M. et Mme Pourny Courtin-Joly Didier
M. et Mme Vincent Jacky

Résidence la Clé des Champs

M. et Mme Dupreuil Christophe
M. et Mme Huyon Jean-Luc
M. et Mme Lagouge Leprêtre Fabrice
M. et Mme Marchand Leroy Patrick
M. et Mme Menard Eric
M. et Mme Radoubé Dominique
Mmes Nicole et Varlet

Résidence l'Orée

M. et Mme Calais Didier
M. et Mme De Saint-Riquier Emmanuel

Rue du Commandant André Dodart

M. et Mme Germain Gilles
M. et Mme Hermant Jean-Luc
M. et Mme Tellier Laurent

Place du Petit Plachy

M. et Mme Baudère Daniel
M. et Mme Bellard Roger
M. et Mme Boitelle Claude
M. et Mme Daboval Dany
M. Margry Pierre

Route de Creuse

M. et Mme Roger Denis

Route de Conty

M. et Mme Henry Franck
M. et Mme Namont Jean-Luc

Hameau de Buyon

M. et Mme Willot David

Rue de l'Eglise

M. et Mme Bellard Jean-Marie
M. et Mme Beniau Gérald
M. et Mme Coulon Alain
M. et Mme Royant Jean-Claude



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

	Finances	Urbanisme	Environnement - Cadre de vie - Aménagement	Eau - Assainissement	Bâtiments - Patrimoine Entretien	Sécurité - Prévention - Voirie et espaces verts	Vie associative et culturelle	Animations Communales et Fêtes	Communication	Lien avec la jeunesse	Délégués aux Ecoles	Centre Communal d'Action Sociale
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
 Anny Flintham-Wallet Maire	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission	Responsable de commission
 Christiane Herbet 1ère Adjointe	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Jean-Paul Vorbeck 2ème Adjoint	Conseillers	Conseillers	Responsable de commission	Responsable de commission	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Lionel Normand 3ème Adjoint	Conseillers	Responsable de commission	Conseillers	Conseillers	Responsable de commission	Responsable de commission	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Jean-René Flamant 4ème adjoint	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Responsable de commission	Conseillers	Conseillers	Responsable de commission	Responsable de commission	Conseillers
 Chantal Bachelay	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Jean-Pierre De Saint-Acheul	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Yann Delahaye	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Martine Fauquembergue	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Marie-Françoise Feller	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Jean-Pascal Joron	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Stéphanie Lourdel	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Emmanuel Maitre	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Paul Marticho	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers
 Gary Szumny	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers	Conseillers

Responsable de commission

Conseillers

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

1. La commission « **Finances** » est responsable de l'élaboration du budget communal et du suivi des recettes et des dépenses de la commune.
2. La commission « **Urbanisme** » étudie les demandes de permis de construire avant de les transmettre à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) et élabore actuellement avec l'architecte urbaniste le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplacera prochainement le Plan d'Occupation des Sols (POS).
3. La commission « **Environnement - Cadre de vie - Aménagement paysager** » est chargée de préserver et valoriser les sites naturels de la commune (mare de Buyon, rives et chemins, les différentes entrées de la commune...).
4. La commission « **Eau - Assainissement** » gère les dossiers de l'eau potable (entretien des réseaux) et poursuit l'étude de l'assainissement collectif.
5. La commission « **Bâtiments, Patrimoine et Entretien** » prévoit et suit la réalisation des travaux pour l'entretien des bâtiments communaux (école, mairie, église...), la construction de nouveaux équipements (bâtiment technique...), la sauvegarde du patrimoine (droit de préemption...) et les questions de sécurité y afférentes.
6. La commission « **Sécurité - prévention - aménagement de la voirie et entretien des espaces verts** » étudie les questions relatives à la sécurité routière dans la commune (vitesse, signalisation...), propose les aménagements de voiries et élabore les dossiers de demandes de subventions nécessaires, auprès des services concernés (Etat, Région, Conseil Général, Communauté de Communes). Elle a en charge également l'entretien et l'aménagement des espaces verts (arbres, pelouses, massifs...).
7. La commission « **Vie associative et culturelle** » accompagne et soutient les différentes associations et « ateliers ».
8. La commission « **Animations communales - Fêtes** » est responsable de l'organisation des manifestations communales (culturelles et sportives).
9. La commission « **Communication** » est chargée de la rédaction du « Lien » et des bulletins d'information « *Plachy-Buyon Infos* ».
10. La commission « **Lien avec la jeunesse** » contribue à la mise en place et à l'organisation d'actions envers les jeunes du village, ateliers, voyages et soirées.
11. **Les délégués aux écoles** sont chargés des relations avec le Regroupement Pédagogique Intercommunal Plachy-Buyon / Prouzel et participent aux conseils d'école.

C.C.A.S. - Centre Communal d'Action Sociale.

Il a un budget propre et est alimenté par une subvention du budget communal. Il examine toutes les demandes formulées et il verse ponctuellement des aides financières aux personnes en difficulté après étude de la demande présentée.

Il est administré par un conseil composé de 9 membres :

- le Maire, président de droit du conseil d'administration.
- 4 membres issus du conseil municipal :
Martine Fauquembergue,
Marie-Françoise Feller,
Christiane Herbet,
Lionel Normand.
- 4 membres nommés par arrêté du Maire :
Edith Demoulin,
Marie-Claude Hermant,
Eric Obry,
Patricia Vincent.

LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Se réunit une fois par an et étudie les propositions des services fiscaux concernant l'augmentation de la base de la taxe foncière suite aux améliorations de confort apportées aux logements.

La composition de cette commission est déterminée par la Direction Générale des Impôts et comprend douze membres dont deux non domiciliés dans la commune.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

	S.I.E.R.	S.M.I.R.T.O.M.	S.I.A.V.S.	AMEVA
Anny Flintham-Wallet Maire			Suppléant	
Christiane Herbet 1ère Adjointe		Suppléant		
Jean-Paul Vorbeck 2ème Adjoint			Titulaire	
Lionel Normand 3ème Adjoint				Titulaire
Jean-René Flamant 4ème adjoint	Suppléant			
Chantal Bachelay				
Jean-Pierre De Saint-Acheul		Titulaire		
Yann Delahaye	Suppléant			Suppléant
Martine Fauquemberg				
Marie-Françoise Feller				
Jean-Pascal Joron		Titulaire		
Stéphanie Lourdel			Titulaire	
Emmanuel Maitre			Titulaire	
Paul Marticho			Suppléant	
Gary Szumny			Suppléant	

Titulaire

Suppléant

S.I.E.R. - Syndicat Intercommunal pour l'Energie dans la Région Sud d'Amiens.

Assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et le financement des travaux d'extension, de renforcement et d'effacement des réseaux pour le compte des communes adhérentes dans les domaines de l'éclairage public, du réseau des télécommunications, du service public de distribution de gaz de ville.

Titulaires : Jean-Pierre De Saint-Acheul
Jean-Pascal Joron

Suppléants : Yann Dalahaye
Jean-René Flamant

S.M.I.R.T.O.M. - Syndicat Mixte Interdépartemental de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Picardie ouest.

Les statuts de ce syndicat permettent aux communautés de communes qui ont repris la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » d'y adhérer. La commune de Plachy-Buyon a transféré cette compétence en juillet 2008 à la CCCC. Cette dernière est chargée de collecter les redevances pour le compte du SMIRTOM et pourra de ce fait bénéficier de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Titulaire : Jean-Pierre De Saint-Acheul
Suppléante : Christiane Herbet

S.I.A.V.S. - Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Selle.

Créé en 2001 et composé de 3 communes : Plachy-Buyon, Prouzel, Bacouël, ce syndicat est chargé d'examiner toutes les études nécessaires à la réalisation d'un système de canalisations pour acheminer les eaux résiduaires vers une station d'épuration et réaliser ainsi l'assainissement collectif.

Titulaires : Jean-Paul Vorbeck (vice-président)
Stéphanie Lourdel
Emmanuel Maitre

Suppléants : Anny Flintham-Wallet
Paul Marticho
Gary Szumny

AMEVA - Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme.

Ce syndicat est chargé d'organiser, dans le respect du milieu naturel et des procédures, la mise en cohérence des travaux nécessaires à la protection des personnes et des biens et à l'aménagement écologique des cours d'eau du bassin de la Somme. Depuis juillet 2008, la Communauté de Communes adhère à l'AMEVA à la place des 13 communes adhérentes du canton. Elle y est représentée par deux délégués titulaires : M. Lacherez et M. Collonvillé et deux suppléants M. de L'Epine et Mme Pomart : à ses cotés d'autres communautés de communes et associations syndicales dont celle de la rivière la Selle et de ses affluents représentée, au niveau de la commune, par M. Lionel Normand et Yann Delahaye

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CONTY



C.C.C.C.

Anny Flintham-Wallet
Maire

Christiane Herbet
1ère Adjointe

Jean-Paul Vorbeck
2ème Adjoint

Lionel Normand
3ème Adjoint

Jean-René Flamant
4ème adjoint

Chantal Bachelay

Jean-Pierre
De Saint-Acheul

Yann Delahaye

Martine
Fauquembergue

Marie-Françoise Feller

Jean-Pascal Joron

Stéphanie Lourdel

Emmanuel Maitre

Paul Marticho

Gary Szumny

La CCCC a été créée en 1997, elle s'est appuyée sur les syndicats existants (SIVOM qui gérait la voirie et le gymnase du collège de Conty ainsi que le SIVU de la Coulée Verte). Depuis cette création et afin de mieux planifier les travaux et optimiser les dépenses, différentes compétences communales ont été transférées vers la CCCC, suite aux propositions des maires et délibérations des conseils municipaux. Vous trouverez ci-dessous, les différentes commissions et compétences placées sous la responsabilité de la CCCC.



ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Responsable : M. Joseph BLEYAERT, Président

Cette commission agit comme un comité de surveillance afin d'aider les Vice-Présidents à organiser leur propre compétence en fonction des contraintes financières.

COMMISSION VOIRIE ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Responsable : M. Joseph BLEYAERT, Président.

Délégués élus de la commune : M. Lionel NORMAND et M. Jean-Paul VORBECK

La CCCC entretient un réseau de 180 kilomètres de voiries classées d'intérêt communautaire afin d'assurer la circulation des biens et des personnes. Ce sont les voies « intra muros » et celles qui desservent une route départementale ou une autre route communautaire (les routes départementales sont placées sous la responsabilité du Conseil Général). Il faut entendre par entretien le traitement des nids de poule, le gravillonnage, le fauchage, l'élagage. La CCCC réalise également des travaux neufs (bordures, voirie).

COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE ET SCOLAIRE,

Responsable : M. Guy LACHEREZ, 1^{er} Vice-Président

Déléguée élue de la commune : Martine FAUQUEMBERGUE

La compétence enfance jeunesse a été reprise par la CCCC en 2004. Elle est chargée de l'organisation des centres de loisirs périscolaires (garderie avant et après l'école), des centres de loisirs durant les petites et grandes vacances, de l'aide financière auprès des deux crèches associatives du canton et de l'animation du Relais Assistantes Maternelles (RAM). La compétence scolaire a été transférée le 1^{er} janvier 2006, c'est-à-dire que l'ensemble des dépenses (matériels et salaires) a été repris par la CCCC ainsi que l'organisation. Chaque enfant doit avoir accès aux meilleurs services (écoles et centres de loisirs) quel que soit son domicile et le lieu où il est accueilli.

COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Responsable M. Jean-François CORNIQUET, 2^{ème} Vice-Président

Cette compétence a pour objet de mettre en oeuvre des projets économiques (ZAC le Bosquel, résidence de loisirs..) et de réaliser des schémas directeurs (Zone de Développement Eolien, Programme Local de l'Habitat) ainsi que les grands équipements ouverts au public (extension de la base nautique de Loeuilly, salle omnisports de Plachy-Buyon) sans oublier l'économie numérique (partenariat avec SUSI).

COMMISSION CULTURE - TOURISME ET COMMUNICATION

Responsable : Mme Anny FLINTHAM-WALLET, 3^{ème} Vice-Présidente.

Suppléante élue de la commune : Mme Chantal BACHELAY

Il s'agit de l'animation touristique et culturelle du canton grâce à l'Office de Tourisme, l'organisation de spectacles culturels ou de manifestations (marché de Noël) ainsi que l'aide technique et financière aux associations œuvrant dans ce domaine (école de musique, en particulier).

La communication est matérialisée par l'édition d'un journal communautaire, du guide cantonal des manifestations et le site internet.

COMMISSION ACTION SOCIALE / EMPLOI ET FORMATION

Responsable : Mme POMART, 4^{ème} Vice-Présidente

Suppléante élue de la commune : Martine FAUQUEMBERGUE

Cette commission gère essentiellement l'aide aux personnes âgées avec l'aide à domicile (service prestataire et APA), la télé-assistance, le service de repas à domicile en partenariat avec la Croix Rouge et la formation des aides ménagères.

LE PERSONNEL COMMUNAL

*Neuf agents au service de notre collectivité.
Fidèles à leur poste, ils sont complémentaires en âge et en expérience,
disponibles et compétents dans leurs tâches respectives.*

Nous profitons de ces pages pour les mettre à l'honneur.

- **Céline Gambier, secrétaire de mairie**, vous accueille et vous renseigne lors des permanences.

Elle est chargée entre autres des relations avec les administrations, de la comptabilité de la commune, de la constitution des différents dossiers d'investissements (urbanisme, assainissement, PLU...), de l'élaboration du budget de la Commune et de son suivi...



Depuis le 1^{er} septembre 2007, **Sylvie Domingues** la seconde dans ces diverses activités et plus particulièrement dans la constitution des dossiers de passeports et de cartes nationales d'identité...

- **Denis Dufrenne, Garde Champêtre Territorial.**

Denis est responsable de la surveillance générale, de la sécurité routière et de la police judiciaire de proximité à Plachy-Buyon. De ce fait il est habilité à gérer la sécurité à l'école et les exercices d'évacuation. Sa fonction comporte également la conservation et la gestion du cimetière. Dans tous ces domaines, Denis Dufrenne est à votre écoute pour vous apporter toute information utile au quotidien.



- (De gauche à droite) **Dany Daboval chef d'équipe, Joël Batteux, Francis Roger** (sous contrat aidé) et **Cédric Denant** (stagiaire en formation) sont chargés de l'entretien des espaces verts et de la voirie communale.

Ensemble ils s'occupent, au fil des saisons, des surfaces plantées et arborées et contribuent ainsi à la propreté et l'embellissement de notre village.

LE PERSONNEL INTERCOMMUNAL

RESTAURATION SCOLAIRE

Adeline Leroy, Edwige Joron et Christine Dupuis, (de gauche à droite).

Elles exercent les fonctions d'agents intercommunaux pour le service à la restauration et la propreté de la salle. Edwige et Adeline sont également responsables de l'entretien des bâtiments communaux et à ce titre, elles dépendent de la commune.

Edwige est de plus responsable de la location de la salle polyvalente.



ECOLES

Brigitte Daboval, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, assiste les enseignants auprès des enfants des petite et moyenne sections.

PERISCOLAIRE

Maud Dupont (au centre de la photo), directrice du périscolaire à Plachy-Buyon assistée de **Christine Dupuis et Adeline Leroy** accueillent les enfants du regroupement pédagogique intercommunal les jours de classe de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h30.

Maud est également directrice de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement lors des vacances de la Toussaint, de février, de printemps et d'été (voir agenda pages 62-63).



LE MOT DU GARDE CHAMPÊTRE

« De la sécurité à la réglementation »

On ne rappellera jamais assez les règles élémentaires de sécurité à appliquer en permanence afin d'éviter certains désagréments lors d'un trajet de tous les jours, d'une absence ou au retour des vacances. Malheureusement, on déplore encore cette année des cambriolages et vols, certes peu nombreux, mais qui contribuent à un climat d'insécurité qui, s'il ne peut être supprimé, peut au moins être réduit.

1. Ne tentez pas les voleurs

- Ne laissez pas tourner le moteur de votre véhicule lorsque vous allez chercher votre pain ou vos médicaments.
- Fermez votre véhicule à clé lors d'une visite au cimetière. Il suffit de quelques secondes pour se faire dérober ses papiers, son autoradio ou tout bonnement son automobile.
- Ne stationnez pas votre véhicule intempestivement sur la chaussée surtout si vous possédez une cour ou un garage. Le fait d'avoir à fracturer un portail ou une porte de garage peut décourager certains voleurs.
- Ne laissez pas vos portes ouvertes intempestivement. Une vieille habitude conservée par les personnes vivant en zone rurale qui consiste à laisser les clés sur la porte d'entrée, ou sous le pot de fleurs, est maintenant connue des délinquants.
- Si vous partez en vacances, signalez vos dates de départ et de retour à la gendarmerie nationale qui organise chaque année des opérations de surveillance des habitations durant les vacances. Demandez à un voisin de vider votre boîte à lettres et d'ouvrir quotidiennement vos volets. Il convient d'insister sur les relations de voisinage qui jouent un rôle primordial dans la prévention de ce genre de délits.



2. Laissez une adresse joignable en mairie

Certaines habitations du village sont habitées occasionnellement par leurs propriétaires. Il serait souhaitable dans l'intérêt des habitants de ces logements de laisser leurs coordonnées ou celles d'une personne proche afin d'être informé d'éventuels accidents ou dégradations dont le logement pourrait faire les frais. Cette situation s'est malheureusement vérifiée cet hiver lors de l'éclatement de canalisations dû au gel. Les habitants du logement n'ont pu être prévenus de l'intervention des pompiers à leur domicile pour stopper la fuite d'eau dans l'habitation qui durait depuis quelques jours. Les propriétaires ne pourront constater les dégâts immédiats et tous les problèmes collatéraux d'humidité sur les murs ou le mobilier qu'à leur retour.

3. Restez vigilants

En ce qui concerne le « porte à porte », toute personne qui démarche ou intervient à domicile doit être munie d'une carte d'identification (EDF, VEOLIA...), d'une patente, ou à défaut, d'une autorisation municipale pour les marchands ambulants ou les ventes dites « de charité ».

N'hésitez pas à faire appel aux forces de l'ordre en cas d'insistance un peu trop poussée de la part du démarcheur. Cette année encore on a pu déplorer des abus de la part de personnes travaillant sans être déclarées pour de l'élagage, du « démoussage » de toiture etc...

En tout état de cause

- Demandez la preuve du professionnalisme et de la conformité avec la loi de la personne qui intervient chez vous : La patente, l'inscription en tant que société ou artisan au registre du commerce.
- Vous êtes en droit de demander un devis avant travaux (c'est même fortement recommandé).
- Evitez le paiement en liquide qui ne laissera aucune trace en cas de litige.
- N'allez pas retirer d'argent avec la personne qui a effectué les travaux, au distributeur de billets le plus proche.
- Préférez le paiement par chèque.
- Demandez une facture des travaux.
- Relevez les numéros d'immatriculation des véhicules qui vous semblent suspects et transmettez-les sans délai au service du Garde Champêtre Territorial ou de la Gendarmerie Nationale pour identification.

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE

L'école primaire communale est un Etablissement Recevant du Public (E.R.P.). La jeune population qui y est accueillie en fait un établissement sensible en terme de sécurité.

Le Maire, en vertu de ses pouvoirs de police, a le devoir de veiller à la sûreté des personnes qui s'y trouvent.

Cette lourde tâche est mise en œuvre concrètement par le garde champêtre territorial, chaque jour, sur le terrain.

La sécurité devant l'école : les entrées et sorties des élèves

Le garde champêtre territorial, « *agent de police judiciaire adjoint assermenté* », a le pouvoir de réprimer par procès verbal la plupart des contraventions au code de la route (stationnements et arrêts irréguliers, non respect du port de la ceinture de sécurité, de la vitesse excessive ou les dépistages de l'alcoolémie).

Ce large domaine d'intervention en fait un acteur essentiel pour assurer la sécurité des usagers lors des entrées et sorties d'école, afin de permettre une cohabitation la plus harmonieuse entre usagers de la route (piétons et automobilistes).



La sécurité dans l'école : les exercices d'évacuation et le contrôle des éléments de sécurité

Le garde champêtre territorial, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans la commune, prend en charge les registres de sécurité de tous les établissements publics du village.

Dans les faits, et à l'école, cela se traduit par un contrôle régulier des systèmes d'alarme, des éclairages de secours, des moyens d'extinction des incendies. De cela découle naturellement l'organisation des exercices d'évacuation incendie, exercices permettant aux enfants d'acquérir une « conduite réflexe » lors du déclenchement des alarmes en milieu scolaire.

Il leur est enseigné la manière d'évacuer les locaux dans l'ordre et le calme, afin de se regrouper à l'abri du danger. *Ces exercices sont obligatoires au niveau réglementaire, ils sont au nombre de 3 par année scolaire.*

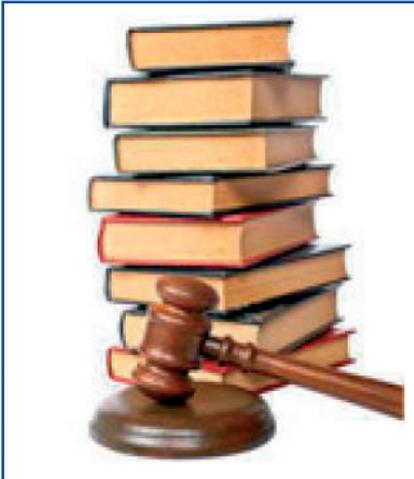


- Le premier exercice a un « *objectif pédagogique* », il est annoncé. Le garde champêtre rencontre les élèves des différentes classes pour enseigner la conduite à tenir en cas d'incendie, puis un exercice est effectué afin de constater la bonne compréhension des différentes consignes par les élèves.
- Le second exercice est un « *exercice surprise* » réalisé sans préavis. Il a pour but d'évaluer les comportements en situation réelle normale et inopinée.
- Le troisième exercice est « *compliqué* », c'est-à-dire qu'il est réalisé dans le but de préparer les enfants à la pire situation possible. L'exercice est réalisé par surprise, lors d'un moment critique (la sieste par exemple). Les sorties habituelles sont enfumées, obligeant le public sur place à emprunter l'itinéraire secondaire de secours.
- Les plus anciens se font une joie d'expliquer les différentes consignes aux plus jeunes.

*La sécurité est l'affaire de tous,
les enfants d'aujourd'hui sont
les adultes responsables de demain...*



BIEN PLANTER EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ



Si vous pouvez planter ce que vous voulez sur votre terrain, les plantations doivent toutefois être effectuées à certaines distances des propriétés voisines. Pourquoi ? afin d'éviter que celles-ci ne surplombent la propriété du voisin et n'y causent des dommages par leur trop grande proximité.

Ceci ne signifie pas pour autant qu'une plantation faite à distance exigée dégage son propriétaire de toute responsabilité. En effet, l'abattage d'un arbre, pourtant planté à distance légale, peut être ordonné si cet arbre cause « un trouble anormal de voisinage »

LES PLANTATIONS CONCERNÉES

Le Code civil qualifie de « plantations », les arbres, arbustes et arbrisseaux (article 671 du Code civil). Ce sont les « végétaux à tronc et ceux comportant en élévation une multitude de branches ». Il peut s'agir aussi bien d'un arbre isolé que d'une haie de végétaux.

LES DISTANCES LEGALES

L'article 671 du Code civil impose

- une distance de 2 mètres au moins de la limite séparative, pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur ;
- une distance de 0,50 mètre au moins pour les plantations ne devant pas dépasser 2 mètres de hauteur. Vous pouvez cependant planter à cette distance un arbre qui doit normalement s'élever à plus de 2 mètres, à condition de l'éêter régulièrement à cette hauteur.

LES AUTRES OBLIGATIONS

Même lorsque les distances légales sont respectées, il peut arriver que des branches ou des racines empiètent chez le voisin.

L'obligation d'élagage

- Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain du voisin (article 673 du Code civil).
- Attention, celui chez qui les branches dépassent ne peut pas les couper lui-même. En revanche il peut exiger que le propriétaire élague celles qui surplombent son terrain. En cas de refus, le propriétaire peut-être condamné. Ce droit d'exiger l'élagage des branches est absolu et ne se perd pas même après 30 ans.

Le droit de couper les racines

- Vous avez le droit de couper en limite séparative les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain (article 673 du Code civil). Vous n'êtes donc pas obligé d'en faire la demande au voisin et vous ne pouvez d'ailleurs pas le contraindre à les couper lui-même. Cette disposition ne vous empêche pas de mettre en cause la responsabilité du voisin (article 1384 du Code civil) si les racines de ses arbres causent un dommage à votre propriété (mur séparant soulevé, humidité dans votre cave, etc...).



Denis DUFRENNE

Garde champêtre territorial
formateur sécurité / police au
Centre National de la Fonction
Publique Territoriale
Garde champêtre territorial :
06 17 21 37 77
Gendarmerie Nationale : 17

Denis Dufrenne

LE MOT DE LA GENDARMERIE



La nouvelle physionomie de la Brigade

Depuis le mois d'octobre 2008 les gendarmes de Saint-Sauflieu ont emménagé dans leurs nouveaux locaux. Ainsi l'agrandissement de la brigade a permis de créer deux bureaux supplémentaires permettant aux militaires de travailler dans de meilleures conditions notamment de confidentialité. A ce jour, l'effectif de la Brigade est au complet. L'adjudant Christophe MALARME, commandant la Brigade, a pris ses fonctions le 1^{er} septembre dernier et compte sous ses ordres cinq militaires.

Soyez vigilants !

Ces derniers temps dans notre secteur géographique, une recrudescence de vols a été constatée.

Les vols dans les habitations

Depuis septembre 2008, un phénomène particulier de vols par effraction au domicile de particuliers a été identifié dans le département de la Somme. A ce jour deux faits ont été recensés dans le ressort de compétence de notre brigade respectivement sur les communes de Revelles et Saint-Sauflieu. Les investigations réalisées permettent d'imputer ces faits à des malfaiteurs originaires des pays de l'Est notamment Roumains.

Ces derniers visent principalement des résidences de standing. Ils fracturent le canon de la serrure et s'introduisent dans l'habitation. Ils visitent la plupart du temps toutes les pièces et s'emparent de sac à main, téléphone portable, bijoux, numéraire, ordinateur, téléviseur, qu'ils chargent dans un véhicule stationné à proximité de la maison.

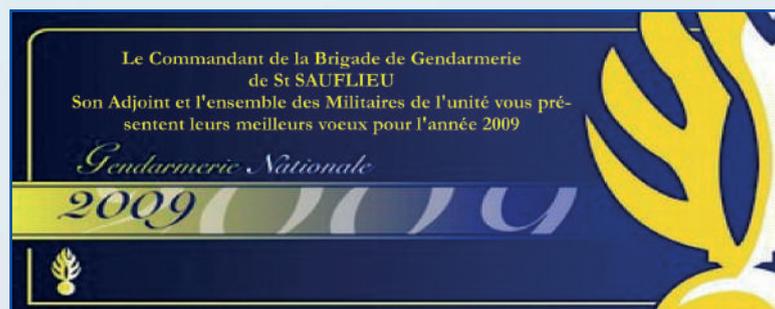
En vue de donner un coup d'arrêt déterminant à ce phénomène, nous avons besoin d'être renseignés concernant des faits, individus ou véhicules suspects dont vous seriez susceptibles de constater la présence.

Pour contrer les délinquants, la Gendarmerie a besoin de votre aide. Sachez que votre identité ne sera pas dévoilée et que votre action n'est pas assimilable à de la délation mais à du civisme. Tout renseignement est important.

Partez tranquille !

Lorsque vous partez en vacances, que vous vous absentez, sachez que les gendarmes de Saint-Sauflieu restent à votre disposition pour assurer la surveillance de votre habitation pendant votre absence.

Pour ce faire, un simple coup de téléphone ou un passage à notre unité est nécessaire afin de recueillir quelques renseignements qui permettront aux militaires de la Gendarmerie de porter une attention toute particulière à votre habitation lors de leurs surveillances diurnes et nocturnes.



*Adjudant Christophe MALARME
Cdt la Brigade de Proximité de Saint-Sauflieu
BRIGADE DE GENDARMERIE
DE PROXIMITE
DE SAINT-SAUFLIEU
80 route nationale
80160 Saint-Sauflieu
Tel : 03.22.42.40.17*



- Secrétariat de Mairie : Céline Gambier et Sylvie Domingues
- Madame Le Maire, Anny Flintham-Wallet ou les adjoints, reçoivent en mairie tous les vendredis de 17h30 à 19h et sur rendez-vous, Tél : 03 22 42 74 26
 Courriel : mairie.plachy@wanadoo.fr
 Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/plachy-buyon>
- Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal et autres informations figurent sur les neuf panneaux d'affichage communaux.
- Une boîte aux lettres est également à votre disposition sur l'allée de la mairie.
- Si vous avez besoin de renseignements concernant les plans cadastraux, le cimetière, les problèmes de voisinage, les chiens errants, l'éclairage public défaillant, la sécurité routière...
 Contactez le garde champêtre, Denis Dufrenne au 06 17 21 37 77. Email : gct.plachy@orange.fr
- Concernant le périscolaire et les manifestations dans le canton, nous vous invitons à consulter le site internet de la Communauté de Communes du Canton de Conty : www.cccconty.com

PERMANENCES DE LA MAIRIE

	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00
LUNDI								OUVERT			
MARDI	OUVERT										
MERCREDI									OUVERT		
JEUDI	FERME										
VENDREDI									OUVERT		
SAMEDI	FERME										

Nouveaux régimes fiscaux aux passeports et aux cartes nationales d'identité

Suivant les lois votées des 27 et 30 décembre 2008, nous vous signalons que les textes ont modifié les dispositions du code général des impôts fixant les droits de timbres auxquels sont soumis les passeports et, dans certains cas, les cartes nationales d'identité.

Désormais, les droits de timbres :

- **Pour les passeports**

- 88 € pour le passeport d'une personne majeure,
- 44 € pour une personne d'une personne mineure de plus de 15 ans
- 19 € pour une personne mineure de moins de 15 ans
- 30 € pour un passeport d'urgence (majeur ou mineur)

Ces nouvelles dispositions sont applicables depuis le 12 janvier 2009.

- **Pour les cartes d'identité**

Le principe de la gratuité reste valable pour les premières demandes. Pour les renouvellements déposés à compter du 1^{er} janvier 2009, un droit de timbre de 25 € est appliqué lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie (en cas de perte ou de vol, une déclaration reste obligatoire).

Par exception, le paiement de ce droit n'est pas imposé aux « personnes véritablement indigentes et reconnues ».

Changement de domicile : Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les personnes qui s'installent ou quittent notre commune se fassent connaître en Mairie et signalent leur départ à VEOLIA (eau), EDF, ...

Inscription sur les listes électorales : La période d'inscription sur les listes électorales va du 1^{er} septembre au 31 décembre de chaque année. De plus, il est vivement recommandé de venir vous présenter à la mairie dès votre arrivée dans le village car il est important pour la commune de pouvoir connaître les nouveaux habitants afin de les prendre en considération.

Recensement militaire

Les filles et les garçons doivent se faire recenser dans le mois suivant leur seizième anniversaire.

Présentez-vous à la mairie avec le livret de famille. Cette formalité rapide vous permettra de recevoir l'attestation de recensement demandée pour le passage du baccalauréat ou d'autres examens.

Recensement de la population

Comme annoncé dans le « Plachy-Buyon Infos » de novembre, le recensement de la population a eu lieu du 15 janvier au 15 février 2009.

« Nos chiens citoyens »

Il n'est pas toléré que les chiens souillent les trottoirs et espaces verts communaux, conçus pour être des lieux de promenade et de loisirs. Tout maître est donc invité à respecter cette règle relevant de l'arrêté municipal du 2 décembre 2003. Dans le cas contraire, il est passible d'amende.

Ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif :

- Le ramassage des sacs jaunes et des sacs bleus a lieu tous les lundis matin.
- Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les mardis matin. Un arrêté relatif aux mesures de salubrité publique a été pris en date du 10 septembre 2002, et stipule :
« Les personnes présentant leurs déchets ménagers aux services de collecte sont tenues de respecter des horaires définis ci-après :
 - Présentation des déchets, en vue de leur collecte, la veille de chaque ramassage à partir de 15 heures
 - Retrait des poubelles plastiques, ou des déchets non ramassés, le jour de la collecte à 19h au plus tard »
- Le ramassage des déchets verts se fera d'avril à novembre 2009 le 1^{er} lundi de chaque mois.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Loeuilly :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 19h.

Fermeture le dimanche et les jours fériés

Horaire d'hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars, la déchetterie ferme à 18h.

Pour tous renseignements, appelez le n° vert : 0800 01 05 04

Bennes à verre :

Il est rappelé que des bennes à verre sont installées route de Bacouël (au-delà du terrain de tennis). Il est exclusivement demandé, par mesure de sécurité et de respect de l'environnement, qu'il n'y ait plus de dépôt à côté de ces bennes.

Location de la salle polyvalente : salle, vaisselle et matériel

Pour tout renseignement s'adresser à Madame Edwige Joron - 26 rue des Clabaudois - Tél 06 78 48 36 79 (le matin entre 8h et 10h30, le soir entre 18h30 et 19h30) (tarif 150€)

Stationnement abusif

Un arrêté du 19 septembre 2002 stipule : « La durée maximale de stationnement continu des véhicules sur la voie publique ne peut excéder cinq jours ouvrés au même endroit. Le présent arrêté s'applique à tous les types de véhicules (véhicules légers ou lourds, remorques, caravanes, camping cars...). Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur ».

Nuisances sonores

Pour être en conformité avec le Règlement Sanitaire Départemental de la Somme, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique...) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h

Permanences

M. Alain Gest, Député de la circonscription, tient une permanence le 1^{er} jeudi du mois à partir de 19h à la Mairie de Conty. Pour le contacter : 32 rue Jules Lardièrre 80800 Corbie - Tél 03 22 96 07 68

M. Guy Lacherez, Conseiller Général du Canton de Conty peut être contacté à la Mairie de Conty au 03 22 41 30 61

Mme Nathalie Boulanger, assistante sociale, assure une permanence à la mairie de Plachy-Buyon de 14h à 16h30 chaque 1^{er} vendredi du mois.

Des permanences sont également assurées :

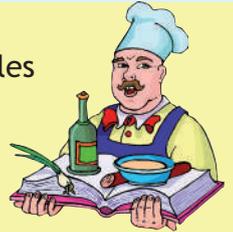
- Au Centre Médico Social de Conty - résidence de la Selle - 1 rue de la Poste - Tél 03 60 03 42 80, le mardi sans rendez-vous de 9h à 11h30 et le vendredi sur rendez-vous de 9h à 11h30.

- Mme Boulanger peut aussi se déplacer à domicile. Dans ce cas, prendre RV au centre Médico Social de Conty.

M. Léo Legrand, conciliateur de justice, assure une permanence mensuelle qui sera indiquée par voie de presse, affichée en mairie et sur les panneaux d'affichages municipaux une dizaine de jours avant. Horaires de 17h à 19h. Possibilité de prendre un rendez-vous en le signalant avant la date au secrétariat de mairie.

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Des aides existent pour garder son autonomie dans son milieu habituel. Les personnes âgées sont attachées à leur maison ou leur appartement. Il faut parfois les soulager lorsque le quotidien devient difficile pour leur permettre de rester chez elles.



LE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

La Communauté de Communes du Canton de Conty a mis en place ce service le 1^{er} avril 2008. Vous avez au moins 60 ans, ou êtes handicapé(e), convalescent(e), vous ne pouvez ou ne souhaitez pas cuisiner : Un service pratique adapté à vos besoins vous est proposé à la demande, pour quelques jours ou à l'année.

Les repas comprennent pour une journée :

- ✓ une entrée ✓ un plat garni à réchauffer (nécessité d'avoir un four micro-ondes)
- ✓ un fromage ✓ un dessert ✓ un potage

Trois menus sont proposés :

Un menu « normal », un menu pour régime sans sel, un menu pour diabétique.

Pour les menus « normaux », plusieurs choix sont possibles.

Les commandes :

Pour la première commande, 24 h. à l'avance, le matin avant 10h en téléphonant à la Croix Rouge de Montdidier au 03.22.78.83.98, ensuite les menus sont remis par le livreur. Chaque client compose son menu parmi les choix proposés, aux jours de consommation qu'il souhaite. Pas d'obligation de commande pour chaque jour de la semaine.

Les livraisons : le lundi pour le repas du lundi, le mardi pour les repas du mardi et du mercredi, le jeudi pour les repas du jeudi et vendredi, le vendredi pour les repas du samedi et du dimanche.

Le paiement : paiement sous forme de tickets lors de la livraison. Les tickets peuvent être achetés auprès des livreurs, par carnet de 10. Un repas revient à 8 euros.

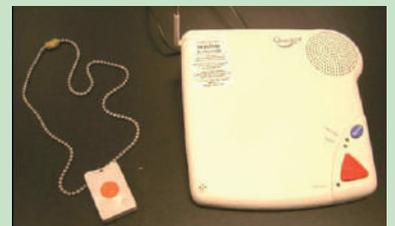
LA TELE-ASSISTANCE = TRANQUILITE, SECURITE, SECOURS

La télé-assistance est un dispositif d'alerte de proximité. Elle permet 24h sur 24, week-end compris, d'avertir un voisin, un médecin ou le centre de secours en cas de malaise, de chute...

Comment fonctionne le dispositif ?

Ce système est composé :

- d'un émetteur sous forme de médaillon, **A PORTER SUR VOUS EN PERMANENCE**,
- d'un transmetteur à placer près de votre téléphone.



En cas de besoin, il suffit d'appuyer sur le médaillon qui envoie un signal au transmetteur ; celui-ci déclenche aussitôt l'appel à une centrale d'écoute qui décide de l'intervention auprès des proches ou des pompiers.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne de plus de 60 ans ou reconnue handicapée (80% d'incapacité) par la commission des droits et de l'autonomie.

Quelles sont les démarches ?

Contactez la Communauté de Communes du Canton de Conty (renseignements : 03 22 41 20 20).

Combien ça coûte ?

Aucun achat de matériel est demandé, le prix de la location est déterminé par le Conseil Général de la Somme qui négocie un tarif d'abonnement préférentiel de 13,52 € par mois et payable par semestre.

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Menu

Accueil
Mot du Maire
Le village
Accès au village
Manifestations
Agenda
Conseil Municipal
Ecole
Associations
Bibliothèque
Tout image
Infos pratiques
Horaires du bus
Vues d'antan
20 Km
Liens
Contacts



PLACHY-BUYON

Vous ne le savez peut être pas mais depuis 2001 la commune de Plachy-Buyon a son site internet à l'adresse suivante :

<http://pagesperso-orange.fr/plachy-buyon/>

Ce site officiel, administré bénévolement, vous permet notamment :

- De prendre connaissance des dates des animations du village
- De consulter les comptes-rendus du Conseil Municipal (depuis 2001)
- De revoir certaines informations pratiques :
 - o Horaires d'ouverture de la Mairie
 - o Horaires du bus (Conty - Amiens)
 - o Ouverture des bureaux de poste (Prouzel et Loeuilly)
 - o Date des enlèvements (ordures ménagères/déchets verts)...
 - o La liste des associations
- En outre, une page spécifique est dédiée à la bibliothèque municipale.
- Pour les sportifs, information complète sur la course pédestre « les 20 km de l'Ecce-Homo » qui a lieu à chaque automne, et ce, depuis 25 ans !

Vous trouverez sur ce site internet des photos anciennes de Plachy-Buyon et des plus récentes de manifestations sur l'année 2008. Nous essayons de faire en sorte que ce site soit mis à jour le plus régulièrement possible et nous sommes à l'écoute de toute suggestion.

Merci de transmettre vos éventuelles remarques à :
mairie.plachy@wanadoo.fr

Votre webmaster : Jean-Michel SALON

« Un grand merci à Jean-Michel Salon pour la tenue régulière et bénévole du site internet tout au long de l'année. »

La rédaction du « Lien »



L'ATELIER INFORMATIQUE



L'atelier informatique est opérationnel.

La municipalité a réalisé un investissement en matériel pour le démarrage de cet atelier.

La mise en place de cette nouvelle activité sur Plachy-Buyon a demandé un peu de temps. Nous avons, avec le conseil municipal, eu à régler un certain nombre de points : le lieu, les horaires, la structure, et surtout l'investissement.

Après une réunion d'information le 22 avril 2008, nous avons lancé le premier atelier sur la découverte de l'informatique le 13 octobre 2008.

La connexion Internet est attendue. Un calendrier est en cours d'élaboration pour les prochaines sessions. **Vous serez contactés par téléphone ou par mail, pour former des groupes de 4 à 6 personnes.**

Il est toujours possible de vous inscrire. Si vous le souhaitez venez nous rejoindre pour diffuser aux autres vos connaissances et ainsi accroître les possibilités de faire connaître ce formidable outil qu'est l'informatique dans le monde actuel.

A BIENTÔT

L'équipe d'animation

Pascal Rouah

et Daniel Debruyne : 11 route de Beauvais 80160 Plachy-Buyon

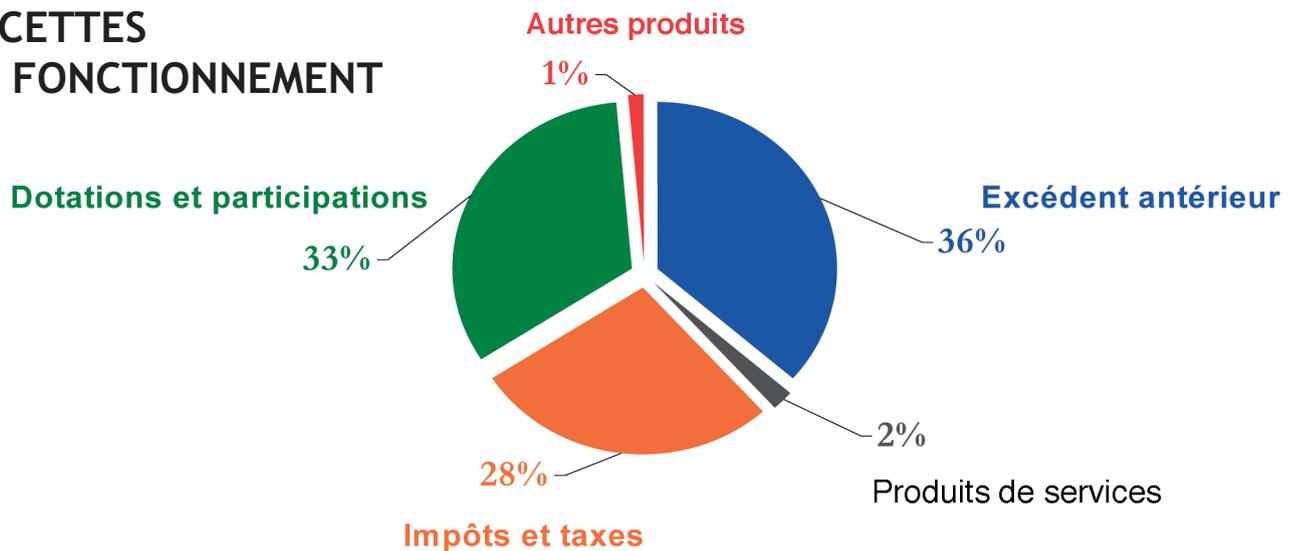
Fixe : 03 22 42 03 95 Mobile : 06 79 74 51 68

Courriel : debruyne.dad@wanadoo.fr

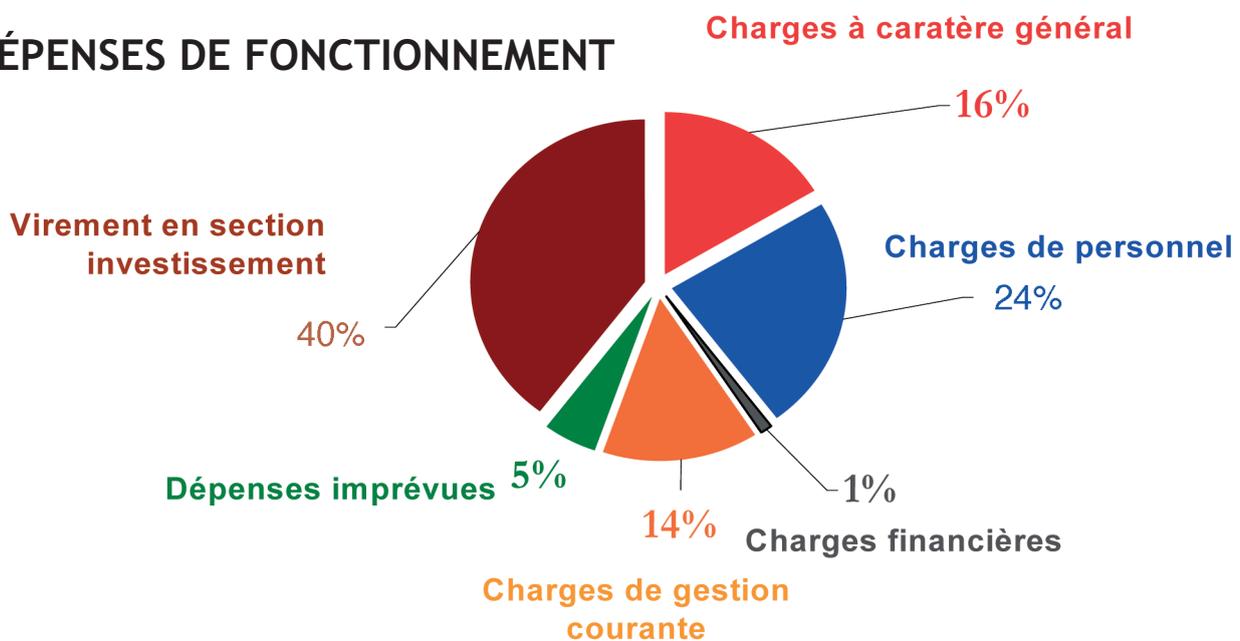


LA RÉPARTITION DES RECETTES ET DES DÉPENSES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les subventions

Il est rappelé que le versement des subventions est subordonné à la présentation d'un bilan de l'année précédente et d'un projet avec bilan prévisionnel.

Dans sa réunion du 24 avril 2008 et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

- Amicale des Aînés	110 €
- Association des Parents d'Elèves	110 €
- Association Sportive Plachy-Prouzel (football)	200 €
- Association Anim'en ciel	300 €
- Amicale des Donneurs de Sang	110 €
- Club de Gymnastique	110 €

- Club de Tennis de la « Coulée Verte »	300 €
- Lou organisation (théâtre)	300 €
- Société de pêche « l'eau vive »	200 €
- Fédération des oeuvres laïques	30 €
- Prévention routière	15 €
- Restaurants du Coeur	300 €
- Souvenir Français	50 €
- Union Nationale des Combattants	110 €
- Les « Petits Mozart »	500 €
- Forain fête locale : M. Boulanger	250 €
- Forain fête locale : M. Navet	100 €
- ADAPEI Papillons Blancs (opération brioches)	400 €
Total des subventions	3.495€

NSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET 2008

RECETTES

609 025 €

EXCEDENT ANTERIEUR	221 492 €	36,4%
PRODUIT DE SERVICES Remboursement électricité et eau de la cantine et du périscolaire par la Com de Com	11 840 €	1,9%
IMPOTS ET TAXES Contributions directes et taxes locales Pylones électriques	167 825 €	27,6%
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS Dotation Globale de Fonctionnement, subventions des collectivités locales, fond national de taxe professionnelle.	199 668 €	32,8%
AUTRES PRODUITS Atténuation de charges (remboursement maladie, CAE...) Locations de salles	8 200 €	1,3%

DÉPENSES

609 025 €

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL Eau, assainissement, carburant, combustible, fournitures d'entretien et administratives, documentation, entretien de terrains et bâtiments, de voies et réseaux, assurances, cérémonies...	99 474 €	16,3%
CHARGES DE PERSONNEL salaires et cotisations	142 710 €	23,4%
CHARGES DE GESTION COURANTE Contributions aux syndicats intercommunaux, service incendie, CCAS, Indemnités du Maire et des adjoints...	87 790 €	14,4%
CHARGES FINANCIERES	6 710 €	1,1%
DEPENSES IMPREVUES	31 171 €	5,1%
VIREMENT EN SECTION INVESTISSEMENT	241 170 €	39,6%

Les taux d'impositions

	Taux de 2007	Taux voté pour 2008
Taxe d'Habitation	5,50%	5,61%
Taxe Foncière	13,23%	13,50%
Taxe Foncier Non Bâti	19,99%	20,39%
Taxe Professionnelle	7,26%	7,41%
Produit attendu	119 403 €	121 825 €

LES INVESTISSEMENTS

Investissements	Montants TTC	subventions	Part de la Commune	Observations
Mare de Buyon				
vidange et rejointoiment	37 925 €	3 000 €	34 925 €	Cette subvention du Conseil Général sera versée en 2009
Eglise				
Rejointoiment des murs de l'église (1ère tranche de travaux)	18 358 €	3 648 €	14 710 €	Subvention attribuée par le Conseil Général
Extension des réseaux				
Electricité	93 732,91 €	27 430,20 €	66 302,71 €	Subvention du S.I.E.R.
Eclairage public (prévu début 2009)	15 660,00 €	1 001,00 €	13 041,00 €	Subvention du Conseil Général pour les candélabres
		1 618,00 €		Subvention du Conseil Général pour les candélabres
Eau	25 399,82 €		25 399,82 €	VEOLIA
Télécommunications	1 637,85 €		1 637,85 €	France Telecom
Mission de la DDE pour la mise en place de la PVR	2 637,18 €		2 637,18 €	La PVR Participation pour Voies et Réseaux permet à la commune de récupérer auprès des propriétaires fonciers une participation au frais des travaux par mètre carré de surface viabilisée, comme précisé ci-dessous
Route de Bacouël - salle multisports	139 067,76 €	30 049,20 €	109 018,56 €	
Les propriétaires fonciers remboursent la part communale à hauteur de 7,79 € le m²				
Chemin de St Saufieu au hameau de Buyon	7 879,25 €	4 282,00 €	3 597,25 €	Subvention du S.I.E.R.
La part communale sera refacturée au futur propriétaire foncier				
Eclairage public				
pose de 6 candélabres	29 225,80 €	4 048,00 €	22 538,80 €	Subvention du S.I.E.R.
Chemin Chevrier (derrière l'école), chemin du Moulin, route de Conty et avenue des Mésanges.		2 639,00 €		Subvention du Conseil Général
Plan Local d'Urbanisme				
Honoraires de l'architecte urbaniste	5 352,10 €			
Barrières amovibles				
Résidence la Clé des champs	1 959,86 €			
Signalisation routière				
- mare de Buyon	730,33 €			Implantations de balises routières de protection
- école	577,43 €			
Informatique				
- 3 ordinateurs	2 368,00 €			disponibles pour l'atelier informatique
- un rétroprojecteur	679,00 €			

Montants Hors Taxes / Montants Toutes Taxes Comprises

LES TRAVAUX ET LES PROJETS COMMUNAUX



Mare de Buyon

La mare de Buyon est un élément indispensable de l'identité du Hameau. Nous trouvons son origine dans la première moitié du 17^{ème} siècle et peut-être bien avant encore.

Si elle avait la vocation agricole pour abreuver les bêtes dans le passé, aujourd'hui elle est un des acteurs essentiels du patrimoine de la commune. La rénovation de celle-ci en fin d'année 2008 s'est réalisée après un vidage et nettoyage non sans épreuve pour les maçons en raison d'une météorologie inadaptée à ce genre d'opération. Le résultat final est superbe et un grand merci à la qualité du travail réalisé dans les reconstitutions des pièces endommagées par le temps.

Sont encore à l'étude aujourd'hui la sécurisation de celle-ci par rapport à la circulation routière et le volet espaces verts dans la réimplantation d'espèces végétales propres aux mares dans les villages.

Emmanuel Maitre



rejointement des murs de l'église



Barrières amovibles Résidence la Clé des Champs

LES TRAVAUX ET LES PROJETS COMMUNAUX



La salle multisports

Le promeneur de la « Coulée Verte » a pu découvrir depuis plusieurs mois l'élévation d'une structure neuve à l'entrée de la commune, sur la route de Bacouël. Son architecture et les matériaux employés en font un bâtiment qui s'intègre très bien dans le paysage : La présence bientôt des enfants ou des moins jeunes visibles à travers les vitres lui donnera bel et bien sa vocation sportive.

Cet outil communautaire géré et financé par la Communauté de Communes du Canton de Conty est aujourd'hui achevé. Il sera prochainement inauguré et remplira son office auprès des établissements scolaires, des associations du canton et des centres de loisirs.

Emmanuel Maitre



LE FUTUR ATELIER MUNICIPAL

Dans « Le Lien » de février 2008, il était annoncé que le dossier était en cours d'étude. Actuellement, et compte tenu d'observations faites par le personnel concerné, l'architecte ajuste la demande du permis de construire.

LE REJOINTOIEMENT DES MURS DE L'EGLISE

La poursuite de la deuxième tranche des travaux de rejointoiement des murs de l'église est à l'étude.

LE STATIONNEMENT PRES DE L'EGLISE

Une étude pour la création d'un parking public de quelques places à proximité de l'église, a été déposée en Préfecture via le Conseil Général, afin d'améliorer le stationnement dans ce secteur.

LA VOIRIE AUX ABORDS DE LA MARE AU HAMEAU DE BUYON

En collaboration avec la Communauté de Communes du Canton de Conty, qui a la compétence « voirie intercommunale », un dossier concernant la sécurité est en cours d'instruction. La commune participera à hauteur de 35%.

Historique du projet

- Les communes de Prouzel, Plachy-Buyon et Bacouël sur Selle ont réalisé leur schéma directeur d'assainissement en 2000 par un bureau d'études.
- Par délibération en date du **19 décembre 2002**, le conseil municipal de Plachy-Buyon a opté pour un assainissement collectif sur la totalité de son territoire sauf pour une habitation de l'autre côté de la RD 8. Le réseau de collecte des eaux usées sera intercommunal avec les communes de Prouzel et de Bacouël sur Selle.
- Sous l'égide de la Communauté de Communes du Canton de Conty, le zonage des trois communes a été effectué en **novembre 2003**.
- Les trois communes se sont regroupées au sein d'un syndicat intercommunal et ont confié à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) une étude de faisabilité technique et financière sur la réalisation du projet général de l'assainissement avec raccordement du réseau de collecte des eaux usées sur Vers sur Selle. Les effluents sont ensuite acheminés à la station d'épuration d'Amiens - Ambonne. Cette solution apparaissait comme la plus économique.

Difficultés rencontrées à la réalisation de cette solution

1. Dans un premier temps, il a été envisagé le tracé du réseau collectant l'ensemble des effluents du syndicat, par la route départementale n°8 (reliant les communes de Bacouël sur Selle et de Vers sur Selle), trajet le plus court.

Cette solution a dû être abandonnée car la canalisation de transfert des effluents franchissait le périmètre de protection rapprochée du captage de Bacouël sur Selle qui interdit le passage d'une canalisation transportant des eaux usées, dans l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de ce captage du 20 octobre 1990.

C'est pourquoi, le tracé du raccordement sur Vers sur Selle a été corrigé en longeant la voie communale n°7 entre Bacouël sur Selle et Vers sur Selle.

Pour étudier cette solution, il a été nécessaire de recueillir l'avis d'un hydrogéologue agréé, la canalisation de transfert de la totalité des effluents des 3 communes franchissant le périmètre de protection éloigné du champ captant d'Amiens Métropole, situé sur le territoire de la commune de Vers sur Selle.

Dans son rapport du 10 juin 2008 l'hydrogéologue a remis un avis favorable sous réserve de prescriptions ne posant pas de contraintes particulières sur l'exécution des travaux, mais aggravant la facture de cet aménagement.

2. Après avoir fourni les caractéristiques de la canalisation de raccordement du réseau de collecte des eaux usées des 3 communes sur Vers sur Selle, la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole nous a appris que le réseau de refoulement actuel des effluents de cette commune, était insuffisant pour recevoir la totalité des effluents des 3 communes ainsi le syndicat aurait donc à sa charge le remplacement des pompes à Vers sur Selle et de l'intégralité du remplacement de la canalisation de refoulement jusqu'aux Etablissements Pirelli à Saleux sur environ 1.8 km, un surcoût financier important.

Autre solution : traitement des effluents par une station intercommunale

Au fil des réunions, de nos rencontres avec Amiens Métropole et des difficultés croissantes relevées, le syndicat a demandé à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt d'étudier la solution intercommunale avec traitement des effluents par une station d'épuration installée sur le territoire du syndicat.

Le syndicat a la possibilité d'acquérir une parcelle entre Plachy Buyon et Bacouël sur Selle, idéalement située pour implanter une station d'épuration. Une nouvelle étude, complémentaire à la précédente, devra être réalisée pour déterminer le type de station d'épuration le mieux adapté, connaître la nature des sols et proposer une implantation et un enclavement des fondations des ouvrages. En conséquence, cette étude devra être suivie par un dossier de déclaration, au titre de la loi sur l'eau. Pour obtenir l'autorisation de pouvoir rejeter les eaux traitées dans la rivière Selle, ce rejet ne devra pas altérer la qualité de cette rivière.

Les résultats de cette étude devraient nous être présentés dans le courant du deuxième semestre de cette année, suivra ensuite l'établissement des dossiers de subventions.

Cette solution permet au syndicat de garder la maîtrise des coûts de traitement des eaux usées collectées à la station d'épuration.

Notre choix se porterait vers la **création d'une station d'épuration intercommunale** car de nombreuses difficultés ont été rencontrées pour le raccordement à Vers sur Selle sans aboutir à ce jour à un accord écrit d'Amiens Métropole.

Par ces travaux, les communes de Prouzel, Plachy-Buyon et Bacouël sur Selle ont décidé la desserte totale de leurs eaux usées domestiques en contribuant ainsi à améliorer l'environnement. En effet, à travers ce choix, la Selle et la nappe d'eau souterraine seront durablement protégées, car les rejets non traités dans la rivière et les infiltrations d'eaux provenant de systèmes d'assainissement individuels mal entretenus n'auront plus lieu.

Les travaux, sans être trop pessimistes, pourraient commencer dans deux ans et pourraient s'étaler sur 5 à 6 ans sous réserve de crédits suffisants des financeurs (Etat, Agence de l'Eau, département et syndicat intercommunal).

Jean-Paul Vorbeck



SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

Suite à la dissolution du syndicat d'Hébécourt - Rumigny - Plachy-Buyon, la commune a, par délibération du 16 décembre 2008, délégué par affermage la gestion de son service public d'eau potable à la Société des Eaux de Picardie / Véolia, à compter du 1^{er} janvier 2009, pour une durée de 3 ans.

L'INVITATION « ATELIERS JEUNESSE »

A partir du questionnaire rédigé par la « Commission jeunesse » pour connaître leurs attentes, ils ont été invités à participer à une grande après midi d'activités. 45 jeunes représentant 30 foyers de notre commune ont répondu favorablement. Ils ont été encadrés par 12 adultes que nous remercions vivement pour l'aide qu'ils ont apportée.

Quatre ateliers tournants ont envahi l'espace « Marie Antoinette Wallet-Fouque ».



ATELIER « DES MAINS AGILES »

A partir de matériaux simples ou récupérés, réalisation d'objets décoratifs.

Atelier créatif. Il faut choisir dans l'énorme réserve de matériel et d'idées de Marie-Françoise : rassembler, ordonner, découper, ajuster, peindre, coller... attendre... et poursuivre ou recommencer. Bref, l'intelligence des mains s'active.



ATELIER « CUISINE »

Gourmandises à faire soi-même et à déguster

Atelier de production pâtisserie zéro défaut. Emilie prodigue une pédagogie de grande cuisinière : les ingrédients sont là, les fiches recettes aussi pour peser, mélanger, partager, dorer, décorer. L'incontournable mitron Denis enfourne et surveille la cuisson.



Ressenti de Marie-Françoise « aux mains agiles »

Voilà bien des années que j'avais à coeur d'arriver à réaliser, un jour, quelque chose avec les enfants et les jeunes du village, autour du bricolage et des travaux manuels en tous genres.

L'après-midi découverte du 22 Novembre commença à répondre à mes attentes, et sembla plaire à tous, tant pour les encadrants que pour les quatre groupes qui se sont relayés tout au long de l'après-midi :

- très jeunes garçons et filles qui ont apprécié coloriages, peinture, découpages et fabrication d'animaux en rouleaux de carton,
- jeunes fillettes adroites, délicates et pleines d'initiatives et d'idées pour créer différentes sortes de mobiles à motifs d'animaux divers, tressés, découpés ou collés....
- jeunes garçons attentifs, appliqués et sachant très bien se donner les moyens ou demander conseil pour ce qu'ils voulaient réaliser,
- et pour terminer, quelques grands adolescent(e)s qu'on avait un peu tirés du karaoké et poussés là, presque de force ; très étonnés et enchantés de découvrir autant de possibilités d'activités variées et tout à fait adaptées à leurs âges et à leurs goûts.

Enfants et encadrants souhaitent que de telles activités puissent se renouveler : un autre rendez-vous l'après-midi du samedi 13 décembre est venu renforcer cette envie de continuer de telles rencontres de façon régulière sur l'année.

Pour que de telles activités puissent se poursuivre, il faut une bonne organisation pour apprendre à récupérer un maximum de matériaux de base.

Nous comptons sur vous mais aussi sur quelques bonnes volontés, qui pourraient nous aider pour créer une association nous permettant ainsi de vivre ces activités dans les meilleures conditions possibles pour tous, dans la durée, la régularité et le plaisir des enfants mais aussi des parents. N'hésitez pas à vous renseigner, nous rencontrer, et même à nous rejoindre !.....

Et, ...à très bientôt !

Impression des jeunes

« C'est bien d'organiser des après midi comme ça » « C'était une bonne idée de faire des activités »
« L'a.m. était super » « Rien à dire, c'était très bien » « Très bien d'avoir organisé ça » « Très bonne idée »
Cuisine : « Très Bien » « j'ai adoré cuisiner à plusieurs » Mains agiles : « bonnes idées »
« Très Bien » « découvertes » Musique chant : « Très Bien chanté au micro » « C'était cool aussi »
Ping pong ! « Peut être avec plus de tables » « Qu'on le fasse dans une salle »...

ATELIER « PING PONG »



Atelier tennis de table. sous un préau du voisinage et au grand air, 2 tables et 8 raquettes chauffent : moments de découverte, de confrontation avec l'adresse en mouvement. L'attention de Donato et la persévérance de jeunes disent le plaisir d'apprendre et permettent des échanges. Suivre la balle, la relancer, la ramasser et compter les points.

ATELIER « MUSIQUE ACTUELLE ET CHANT »

Invitation et découverte du chant avec micro et bandes sons



Atelier de défi pour chanter, faire vibrer des instruments de musique, utiliser comme Gary « le pro » le micro et se mettre en scène pour la première fois peut être. En rêver et le faire un vrai cabaret avec sono et ampli.

Commentaires de Marie-Claude Hermant

Avis « à chaud » de notre chef « Ratatouille » Emilie

L'atelier « cuisine » ont été une journée pleine de joie et de bonne humeur, une expérience très enrichissante pour les enfants de tous âges présents.

Les « bouts de choux » se sont montrés très enthousiastes à « mettre la main à la pâte » au sens propre du terme.

Après une dégustation méritée, tous ont été ravis et fiers d'avoir désormais les compétences pour confectionner de douces friandises pour leur famille à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Avis de notre « professionnel en tennis de table » Donato

Lors de cet après midi « ateliers récréatifs », le tennis de table a eu un certain succès. Le niveau des participants était bien sûr inégal :

- les plus jeunes découvraient le maniement de la raquette et s'amusaient bien à aller récupérer les balles,
 - d'autres, plus grands, manifestaient une certaine adresse qui ne demande qu'à se développer,
 - quant aux « ados », venus avec leur raquette personnelle, ils maîtrisaient mieux le jeu : services, défense, attaque, revers droit....
- Tous ont été satisfaits de leur participation.

La parole est à notre « musicien » Gary

L'atelier « musique » a attiré des jeunes âgés de 6 à 17 ans.

Ce fut une après midi distractive, riche en partages. En effet, certains enfants en ont profité pour nous faire découvrir leurs compétences musicales à l'instrument : guitare, flûte traversière, saxophone, etc... et au micro.

Cela nous a permis de rencontrer de « nouveaux talents » et à d'autres de découvrir un domaine musical différent de celui pratiqué au collège et à l'école de musique. Les jeunes ont souhaité renouveler cet atelier. A voir pour un futur.



LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE ÉCOLES DE PLACHY-BUYON / PROUZEL

Directrice : Sophie Bulot

Effectifs et enseignants à la rentrée 2008

- **PLACHY-BUYON**

Mme Corinne MORILLON PS/MS = 24
(petite et moyenne section)

Mme Nicole JAMIER GS/CP = 24
(grande section et cours préparatoire)

Mme Sophie BULOT GSM/CE1 = 24
(grande section maternelle et cours élémentaire 1^{ère} année)

- **PROUZEL**

M. Laurent MANDONNET CE2/CM1 = 22
(cours élémentaire 2^{ème} année et cours moyen 1^{ère} année)

Mme Delphine COLLET CM1/CM2 = 27
(cours moyens 1^{ère} et 2^{ème} année)

Effectif total du regroupement :121 élèves



Mme Bulot et Mme Morillon



M. Mandonnet et Mme Collet

Toujours enthousiastes, les élèves des deux écoles ont participé cette année scolaire à diverses manifestations sous le thème du « CINEMA ».

PARCOURS CULTUREL

Ce parcours culturel a démarré en 2005/2006 sur le thème « chorale » puis en 2006/2007 sur « les arts plastiques ». Organisé en lien avec l'Inspection Académique et la Communauté de Communes, le troisième volet, pour l'année scolaire 2007/2008 a eu pour thème « *le cinéma* ».

Tout au long de l'année, les élèves ont pu voir 4 longs métrages. A partir de ces 4 films, ils ont laissé leur imagination faire le reste et ont ainsi créé des productions en arts plastiques. En Juin 2008, ces dernières ont été exposées au collège de Conty.

LA FETE DES ECOLES A PROUZEL a été inspirée des films vus tout au long de l'année dans le cadre du parcours culturel, « le cirque » de Charlie Chaplin et « Totoro » dessin animé.



TOUS ENSEMBLE ... « NETTOYONS LA NATURE »

Equipés de gants et de sacs poubelles, les enfants des 2 écoles ont sillonné les rues et la campagne de Plachy-Buyon et de Prouzel le jeudi 25 septembre 2008. Leurs sacs remplis, ils ont pu, avec l'aide du corps enseignant, trier les déchets qu'ils avaient récupérés.

« Ce qui m'a impressionné, se sont les déchets verts. Il y avait des bactéries qui travaillaient, cela fait de la vapeur. C'était bien quand on a vu le camion poubelle renverser les sacs mal triés »
Hugo. CE2

« Quand je suis sorti de la déchetterie, j'ai décidé de mieux trier pour faire du bien à la nature. » Rémi CE2.



« Quand j'ai ramassé les déchets, j'ai ressenti quelque chose. Quand j'ai vu tous les déchets, je me suis demandé comment la nature pouvait vivre »
Lucie CE2

« J'ai bien aimé me promener pour ramasser les déchets et les mettre dans les sacs poubelles. J'aime bien trier les déchets pour que la planète aille mieux »
Stephen CM1.

Les plus grands ont poursuivi leur projet « Nettoyons la nature » en visitant la déchetterie de Thieulloy-l'Abbaye le 26 septembre. Cette sortie, organisée par le conseil municipal de Plachy-Buyon, a enthousiasmé les élèves et leur a permis de faire un reportage avec les photos prises tout au long de cette visite. Une belle occasion de voir, en réel, le parcours de nos déchets, de l'arrivée des camions bennes... au tri. Quel parcours !



LE MARCHÉ DE NOËL

Invités par les enfants, les parents sont venus écouter leurs enfants chanter « Noël » vendredi 19 décembre 2008. Ils ont pu découvrir et acheter les objets qu'ils avaient fabriqués pour l'occasion. Une fête chaleureuse organisée par l'Association des Parents d'Elèves qui nous a régalé d'un chocolat chaud, de gâteau battu pour les enfants et d'un vin chaud pour les parents.

TOUT AU LONG DE L'ANNEE, les élèves de Plachy-Buyon ont profité également de plusieurs sorties : La visite de la « chèvrerie de Canaples » et du musée de Picardie ainsi que des rencontres sportives, rallye lecture avec des classes de Loeuilly et de Conty.

L'équipe enseignante ainsi que les élèves vous donnent rendez-vous l'année prochaine autour de nouveaux projets.



Sophie Bulot
Directrice du regroupement
pédagogique



LA PAROLE AUX ENFANTS : LA VISITE DE LA DÉCHETTERIE



A l'initiative de la municipalité, les élèves de CE2 à CM2 ont visité le centre de tri de déchets ménagers de Thieulloy l'Abbaye.

Article paru dans leur journal « Super courrier » de décembre 2008 :

« Le vendredi 26 septembre 2008, nous, élèves de CE2-CM1 / CM1-CM2 des deux classes de l'école de Prouzel, accompagnés de parents d'élèves, de Monsieur MANDONNET et de Madame COLLET nos enseignants, nous sommes allés visiter la déchetterie de Thieulloy l'Abbaye située à 30 min de l'école, en car.

Deux personnes travaillant à la déchetterie sont montées dans notre bus et nous ont accueillis dès notre arrivée. Elles nous ont ensuite guidés dans trois endroits différents et expliqué le fonctionnement du centre.

Le premier endroit visité est le « centre de stockage ». C'est un grand casier creusé dans le sol dans lequel sont déposés, par les éboueurs, les poubelles noires c'est-à-dire les déchets ménagers non recyclables.

Nous avons observé un compacteur à pieds de mouton qui aplatissait les déchets pour éviter qu'ils ne deviennent trop volumineux. En général, le bassin est rempli en 4 ans et beaucoup moins si les habitants trient mal leurs poubelles.

Le second site visité était le « centre de compostage ». Les déchets verts se transforment en compost grâce aux bactéries.

Le dernier site visité était le « centre de tri ». Les poubelles « bleues » et « jaunes » glissent sur un tapis roulant et y sont à nouveau triées par des employés pour y être recyclées.

Nous avons compris, grâce à cette visite, que le tri était important et notre devoir de citoyen. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont accompagnés. »

« La classe de CM1 et CM2 »



L'école de Plachy-Buyon en route pour « nettoyer la nature »

LE CENTRE DE LOISIRS



Depuis 2004, c'est la Communauté de Communes qui organise les actions menées en faveur de nos enfants et de nos jeunes.

Nous résidons dans un canton dynamique.

La priorité est de proposer à toutes les familles les mêmes services de qualité.

Une structure ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est bel et bien implantée sur la commune. Elle ne cesse d'évoluer et de s'accroître.

Ses principaux objectifs pédagogiques sont :

- **Le rythme**

La journée est rythmée par des moments qui sont des repères indispensables aux enfants et s'articule avec des moments d'activités selon leurs âges.

- **Permettre aux enfants de se détendre, de jouer dans un cadre ludique et agréable en toute sécurité**

Il s'agit de préciser les règles d'usage que s'appliqueront l'ensemble des animateurs à eux-mêmes et celles qui seront exigées des enfants. L'organisation des déplacements, les rotations dans l'occupation des locaux d'activités, les règles d'hygiène ou de courtoisie pourront notamment être traitées à cette étape. C'est un gage pour la sécurité des enfants et la sérénité de tous.

- **Loisirs, vacances et activités**

Cette notion correspond à la pratique d'activités différentes et d'un rythme de vie qui respecte le besoin de repos.

Les approches et contenus des activités seront évidemment adaptés à l'âge des enfants, à leurs aptitudes physiques, motrices, intellectuelles, voire aux handicaps de certains d'entre eux et aussi bien sûr aux caractéristiques de leur environnement, de leurs repères familiaux et sociaux.

Des sorties ponctueront également la période de vacances.

- **Sensibiliser l'enfant au respect**

Favoriser les relations fondées sur le respect mutuel, la tolérance. Cette notion correspond à l'écoute, la prise en compte de l'autre au sein d'un groupe et dans le reste de la société.

Ces objectifs sont des repères pour l'équipe d'animation qui est toujours composée d'animateurs diplômés selon la législation en vigueur. L'équipe essaie toujours de faire preuve d'un esprit dynamique, motivé. Elle fournit un énorme travail d'organisation et d'implication afin de répondre au mieux à ces objectifs.

Récapitulatif des périodes d'accueil pour l'ALSH de PLACHY-BUYON

Les accueils dits « extra-scolaires » : de 8h00 à 18h00

Effectifs inscrits en 2008 :

- Vacances de Février 52 enfants
- Vacances de Printemps 59 enfants
- Vacances d'Eté 147 enfants
- Vacances de la Toussaint 38 enfants

L'accueil dit « périscolaire » ouvre ses portes pour les enfants scolarisés à l'école de Plachy-Buyon et Prouzel avant et après l'école. Horaires d'ouverture : de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h30

Alors si vous avez besoin ou êtes intéressés par l'un de ces services, il vous suffit simplement de prendre contact avec la directrice, Mlle Maud Dupont, qui se fera un plaisir de vous renseigner (06.30.50.36.41).

Maud Dupont.



LES MAISONS FLEURIES



Pour la 2^{ème} année consécutive, le 25 avril 2008, la commune a souhaité mettre à l'honneur tous les habitants de Plachy-Buyon qui fleurissent leur maison et contribuent ainsi à l'embellissement de notre village.

Cette envie de fleurir nécessite de nombreuses heures de travail au jardin pour planter... nettoyer... arroser... Aussi, ces efforts méritent bien une récompense... d'une ou plusieurs fleurs supplémentaires pour agrémenter un peu plus le jardin !

Toutes ces initiatives privées rejoignent celles déployées par Dany, Joël, Francis et Cédric, nos jardiniers municipaux.

Félicitations et bravo à tous.

Christiane Herbet

DES JARDINS PEU ORDINAIRES

A l'issue de la remise des prix pour les « Maisons Fleuries » du village, suivie d'un cocktail dînatoire concocté à base de produits du jardin, la bibliothèque de Plachy-Buyon vous a proposé une conférence sur le thème du jardin biologique, animée par Erika Laïs, auteur et traductrice d'ouvrages consacrés au jardinage.

Notre invitée, passionnée, nous a délivré quelques trucs et astuces pour réaliser un jardin naturel où les différentes espèces cultivées et sauvages s'entraident mutuellement contre les maladies bien connues des jardiniers.

Ainsi, les différentes associations de plantes, l'utilisation de purins et décoctions luttent naturellement contre les parasites et autres indésirables...

Cette soirée conviviale s'est clôturée par la dégustation de confitures « Maison » dont une était faite avec des fleurs de pissenlit !

*Comment ne pas rêver à ce
Jardin extraordinaire*

Christine Obry



Recette de la confiture de pissenlit !

- Cueillir 365 fleurs de pissenlit sans les tiges
- Laver et laisser sécher au soleil 1 à 2 heures
- Mettre dans une bassine à confiture les fleurs, une orange et un citron coupés en quartiers
- Ajouter 75 cl d'eau et faire cuire 40 minutes à feu doux
- Passer le tout à travers une étamine et ajouter 500 g de sucre
- Faire cuire 1 heure à feu doux et mettre en pots

LA BIBLIOTHÈQUE

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque de Plachy-Buyon vous propose **gratuitement le prêt de livres et de CD audios** renouvelés régulièrement.

La bibliothèque accueille les enfants scolarisés à Plachy-Buyon et organise également depuis de nombreuses années, diverses expositions, conférences ou soirées lecture sur des sujets variés.

Ainsi en 2008 nous nous sommes réunis lors d'une conférence sur le thème du jardin biologique.

PERMANENCES : SAMEDI de 11 h à 12 h et MERCREDI de 17h30 à 18h30.

*Christine Obry
Responsable de la bibliothèque*

LA REMISE DE DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES ENTRANT EN 6^{ème}



La remise des dictionnaires aux élèves entrant en 6^{ème}, a eu lieu le 5 septembre dans la salle d'honneur de notre mairie, en présence des maires de Plachy-Buyon et de Prouzel, du président de la Communauté de Communes, Monsieur Bleyaert, des enseignants du primaire qui passaient ainsi le relais et des parents qui veilleront, on s'en doute, à ce que le dictionnaire soit souvent ouvert, lu et utilisé à bon escient.

Chacun a pu remarquer le sérieux des enfants impressionnés par le protocole et investis d'une responsabilité au service de leur « métier » de collégiens.

Les voilà munis d'un bagage qui devrait les mener loin avec les mots : les grands, les gros, les petits, les doux, les vieux et les nouveaux !

Un changement sera apporté dès septembre 2009. Le dictionnaire sera remis non plus à l'entrée en 6^{ème}, mais en entrant en CM2 afin de permettre aux élèves de se familiariser en travaillant avec cet ouvrage.

Martine Fauquembergue

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique a repris ses activités fin septembre avec 38 élèves, encadrés par 8 professeurs. C'est une grande satisfaction que nous avons eue d'enregistrer l'inscription de 6 nouveaux élèves.

Les interventions des professeurs dans les écoles du canton, renouvelées chaque année, contribuent en partie à ce développement. Par ailleurs, cette année encore, certains cours ont lieu à Plachy-Buyon, dans ce même esprit de diffusion de l'enseignement de la musique.

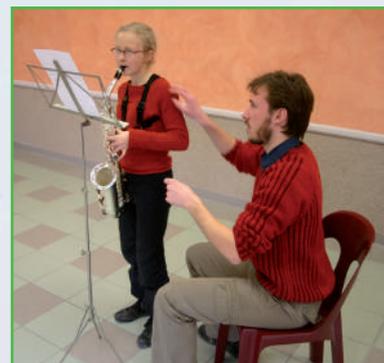
L'école propose :

- Dès 6 ans des cours de solfège et d'instruments : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, batterie/percussion...
- Une « classe d'éveil » permet aux 5-6 ans de s'initier à cet art.
- La « classe d'orchestre », sous la direction de Fabien Coquant, permet ensuite aux jeunes instrumentistes l'apprentissage de la musique d'ensemble.

Tous les musiciens en herbe se sont produits devant leurs familles durant une soirée concert.

Pour tous renseignements, Tél : 03.22.90.30.70

Pascale Letalle



DU NOUVEAU À "LA FRATERNELLE : L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE CONTY AUQUEL EST RATTACHÉE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Petit retour en arrière. Tout d'abord, Patrice Letalle, qui après avoir succédé à Jean-Claude Drode a assuré la Présidence pendant une année, a cédé sa place à Flavien Legrand, musicien à La Fraternelle depuis 16 ans et déjà membre du bureau du CA de l'Association.

Ensuite, Didier Holleville, qui a assuré la direction pendant plusieurs années et mené l'orchestre en 1^{ère} division 1^{ère} section, a été remplacé par deux nouveaux chefs, Fabien Coquant et Jean-Charles Dupuis.

Un grand merci à tous pour leur engagement.

- Fabien Coquant, contrebassiste de 31 ans, fait partie du trio Jazz Les « Gitanes Mais » et du groupe de musique « Klezmes Ekleztikment Vôtre ». Après avoir été à l'Orchestre Symphonique de Douai, il est maintenant à l'Orchestre National du Capitole de Toulouse et travaille aussi avec l'Orchestre de Bretagne.
- Jean-Charles Dupuis, tromboniste actuellement au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, fait partie de l'orchestre OstinatO, orchestre symphonique de jeunes, du quintette de cuivres No Horn Brass, du quatuor de trombones Tromb'à Pic, ainsi que de l'Orchestre de Cuivres d'Amiens.

Depuis la rentrée 2008, l'orchestre a été dirigé par Jean-Charles à Thoix, puis par Fabien à Plachy-Buyon et enfin ils ont partagé la direction du concert de Noël à Oresmaux en décembre. A chaque fois le plaisir de jouer dans la bonne humeur et la joie a été ressenti par l'assemblée.

Quelle belle motivation pour tous les jeunes musiciens qui suivent les cours de formation musicale et instrumentale et leurs parents, tous membres de l'association ! Car en effet, ces enfants auront un jour la chance de rejoindre les rangs de l'orchestre et de continuer à donner du bonheur lors de concerts !

N'oublions pas que même si nos élus nous accordent, et nous les en remercions, des subventions substantielles, les activités de « La Fraternelle » (concerts, défilés, messes, soirées) sont indispensables au financement de l'école de musique qui ne pourrait fonctionner sans. C'est pourquoi il est important de soutenir l'orchestre en allant aux concerts, mais aussi, pourquoi pas, en apportant une aide ponctuelle lors de l'organisation d'un événement ou même en essayant de trouver des annonceurs qui figureront dans les programmes !

Le calendrier 2009 n'est pas encore sorti, mais des projets de rencontres avec d'autres orchestres sont en cours et vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du 28 mars 2009 pour la deuxième édition de notre repas dansant à Conty qui a eu tant de succès l'année dernière !

Contactez-nous,
en envoyant un mail à
« lafraternelle.conty@free.fr »
ou en vous adressant
à un membre de l'association !

*Benoîte Lavallard
Musicienne et membre du CA*



Sainte-Cécile fêtée à Plachy-Buyon le 29 novembre 2008

LE REPAS DES AÎNÉS



Dès l'année de leurs 60 ans les habitants de Plachy-Buyon, accompagnés de leur conjoint, sont invités par la municipalité à participer, ainsi que tous les aînés de la commune, au traditionnel « repas des aînés ».

Dans un esprit de convivialité toujours renouvelé grâce à la présence de nouveaux « jeunes aînés », de loin les « cadets » des nombreux participants fidèles, le dimanche 2 mars 2008 fut, pour l'occasion, une journée de grande satisfaction pour tous.

Dès que l'on passe la porte de la salle polyvalente l'accueil chaleureux de Madame le Maire, Anny, et d'élus de la commune, nous met à l'aise rapidement. Les « nouveaux » sont vite intégrés,... des amis se retrouvent,... les salutations s'échangent,... des connaissances se nouent et la bonne humeur s'installe très vite.

Puis un excellent repas servi par un traiteur renommé, quelques jeunes musiciens doués pour faire danser sur des rythmes variés et entraînants, une coupe de champagne... le vin de la fête ; une rose offerte à toutes les dames.... délicate attention. Cette somme de petits plaisirs nous a apporté le bonheur d'un après-midi agréable, empreint de joie et de beaucoup de simplicité.

Pour le prochain « repas des aînés » osez le pas, comme nous vous ne le regretterez pas.

Francine et Jean-Pierre De Saint-Acheul

LA DISTRIBUTION DES COLIS DES AÎNÉS

Le samedi 20 décembre 2008 des conseillers ont arpenté, comme chaque année, les rues de Plachy-Buyon pour rendre visite aux aînés.

Ils se sont transformés, pour quelques heures, en « Père » ou « Mère Noël » et ont essayé d'apporter un peu de chaleur et un instant de bonheur.

Un accueil chaleureux leur a été réservé. C'est l'occasion de se remémorer des souvenirs, de parler des petits et arrières petits enfants, de leur apporter des nouvelles du « pays » et souvent de les « écouter ». Un échange fructueux pour tous.

Ils ont ainsi rendu visite à 39 foyers de nos aînés de plus de 75 ans : un colis pour chacun leur a été remis et en plus une orchidée pour les dames.

En résidence à la Maison de retraite de Conty, nos 5 aînés n'ont pas été oubliés. Comme au village une visite, accompagnée également du « petit colis », leur a été rendue.

Jean-René Flamant



LE PARCOURS DU CŒUR

Le Parcours du cœur à Plachysur les hauteurs de Buyon !

La Fédération Française de Cardiologie organise chaque année les « Parcours du cœur » : l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir, entre amis ou en famille, le plaisir du sport et de prendre conscience qu'il faut bouger pour son cœur.

La commune de Plachy-Buyon, depuis de nombreuses années, s'engage aux côtés de la fédération pour relayer cette manifestation.



Une marche a été ainsi organisée et c'est sous un soleil très chaud qu'une trentaine de randonneurs s'est retrouvée pour une belle promenade autour du hameau de Buyon. Chacun, à pied, à vélo, en poussette ou avec son chien a effectué son parcours du cœur à son rythme. Quelques pauses furent nécessaires pour se désaltérer, essentiellement, mais également pour observer la nature et pour respirer !

Après deux heures de marche, un goûter fut proposé ainsi que des brochures sur l'alimentation et l'activité physique : de quoi trouver tous les conseils pour prendre soin de son cœur.

Les enfants ont été récompensés également par la Fédération Française de Cardiologie qui leur a offert un diplôme et une corde à sauter.

Tous satisfaits de cette marche, nous avons pris rendez-vous pour la 34^{ème} édition du Parcours du cœur, qui aura lieu le 28 mars 2009.

Néanmoins, conscients des bienfaits de la marche, sachez que quelques randonneurs se retrouvent le mardi à 14H30 sur le parking de l'école pour effectuer quelques kilomètres : n'hésitez pas à les rejoindre ! Ils vous attendent !

Christiane Herbet



Vous aimez marcher, un groupe d'amis se retrouve tous les mardis à 14h30 sur le parking de l'école et vous propose de vous joindre à eux pour un périple d'environ 1h.1/2. Mais ces marches peuvent ne pas avoir lieu à cause des conditions de la météo ! Vous pouvez joindre alors Monsieur Namont au 03.22.42.10.60 ou passer à son adresse au 10 rue des Clabaudois.

A bientôt, les marcheurs

LE MARCHÉ DE PRINTEMPS



En ce dimanche 4 mai 2008, le village organisait son traditionnel « Marché de Printemps », le 13^{ème} ... Dans la fraîcheur du petit jour, les agents communaux, conseillers municipaux et bénévoles étaient à pied d'oeuvre pour accueillir et placer les nombreux participants proposant la vente de produits locaux. C'est avec un dynamisme et un enthousiasme non dissimulés que tous ont participé à l'édification de chapiteaux destinés à recevoir, quelques heures après, les habitants de Plachy-Buyon et des communes avoisinantes, désireux de se restaurer sur place. C'est aussi avec une joie clairement affichée que nous avons vu poindre les premiers rayons de soleil annonçant une chaude journée remplie de couleurs et d'odeurs aussi riches que variées.



Les cris de joie des enfants se promenant en compagnie de leurs parents à travers les étals affichant denrées alimentaires, fleurs ou bijoux étaient l'annonce d'une manifestation particulièrement réussie.

C'est ensuite sous une chaleur écrasante que nombreux se sont retrouvés pour se restaurer au son de musiques jazzy au rythme diablement entraînant du groupe « Dixieland Combo ». Les enfants ont aussi été invités à se rendre à certaines activités, notamment de maquillage sous les mains des animateurs d'Anim'en ciel et c'est avec beaucoup de fierté qu'ils en sont revenus maquillés aux couleurs de leurs héros préférés.

Nul doute que cette journée restera marquée dans la mémoire de tous et assoiera encore la renommée de notre village à travers cet évènement ... dans l'attente du prochain Marché de Printemps, le 10 mai 2009.



Stéphanie Lourdel



LE REPAS DES VOISINS

Ces dernières années, les maisons ont poussé comme des champignons près de la Selle, rive gauche, rue du Commandant André Dodart.

Une belle occasion de se réunir, de faire connaissance autour d'un repas partagé le jour de la « fête des voisins » en mai, en participant à la manifestation nationale. Beaucoup de partages, bavardages, des histoires, des rires, pour la dizaine de foyers réunie.

Cette semaine, le quartier sous la neige resplendissait autrement. Nos amies et amis de l'ancienne rue du Pont et de Petit Plachy ont traversé des moments de vie douloureux avec le départ de plusieurs d'entre eux... Régulièrement des souvenirs nous reviennent et nous les partageons, le temps est « suspendu ».

Aujourd'hui, la brillance de la neige sous le soleil nous ravive. Tout change et en même temps le village demeure. Et si au printemps prochain le voisinage se rencontrait d'un bout à l'autre de la rue... dans d'autres quartiers de Plachy-Buyon...

Marie-Claude Hermant



LA FÊTE DU VILLAGE : UNE TRADITION !

C'est toujours le 4^{ème} dimanche du mois de mai que se retrouvent les enfants, accompagnés de leurs parents, autour des manèges et des stands : de quoi vivre des moments heureux.

Cette année, une nouveauté, les forains, au lieu de s'installer le long de la rue du Commandant Dodart, se sont regroupés sur la Place du Petit Plachy. Cette nouvelle implantation a ravi les familles qui ont apprécié cette convivialité.



Le lundi en fin d'après-midi, comme chaque année, les enfants des écoles ont reçu des tickets offerts par la commune et distribués par notre garde territorial, Denis Dufrenne : ainsi la fête continuait en attendant celle de 2009 les 24 et 25 mai.

Cette fête du village ne vieillit pas et réveille en nous de nombreux souvenirs d'enfance ! Aussi, n'hésitez pas à emmener vos enfants aux manèges !

Christiane Herbet



25^{ème} ÉDITION DE L'ECCE HOMO

20 KM DE PLACHY-BUYON

Dimanche 2 Novembre 2008

25 ans que cette course a lieu (20 km de course à pied sur route en un circuit à parcourir 6 fois dans Plachy et Prouzel, organisée par la municipalité de Plachy-Buyon et l'US Camon Athlétisme.



Le temps assez maussade n'a pas rebuté les coureurs venus s'inscrire et participer nombreux avec enthousiasme à cette course.

Après les préparatifs d'usage : contrôle administratif effectué, mise en place du service de sécurité et de ravitaillement, le départ peut être donné, à 14h30 comme d'habitude, aux 128 participants dont 9 femmes, pour la 25^{ème} fois, par Mme Anny Flintham-Wallet, Maire de Plachy-Buyon et le Président de l'US Camon Mr Jean-Yves Evrard nouvellement élu.

Dès le départ, un groupe de cinq à six coureurs a pris le commandement sur un rythme assez élevé : à peine 12mn pour parcourir le premier tour soit 3,33 km. C'est parmi ces premiers que nous trouverons le vainqueur 2008 Dimitri Pilot (n° 236) en 1h11mn02s avec une minute d'avance sur le plus jeune (20 ans) de l'épreuve Dimitri Dubreucq (n° 244) et deux minutes sur Christophe Fernandes (n° 215) déjà 3^{ème} l'an dernier.

La première femme est Elisabeth Théry (n° 260) et le premier de Plachy-Buyon, Freddy Caron (n° 245)

Nous noterons que le vainqueur de la 1^{ère} édition en 1983, Philippe Barbier (n° 237), participait à cette épreuve pour se classer 31^{ème}.

Une remise de récompenses avec pot de l'amitié s'en est suivie avec lecture du palmarès des 25 années par Mme le Maire en présence du Député Alain Gest, du Président de la Communauté de Communes Joseph Bleyaert et du Conseiller Général Guy Lacherez devant plus de la moitié des participants à la course .

Nous remercions les signaleurs et les bénévoles pour leur aide précieuse ainsi que les membres présents du Conseil Municipal. Merci également au Centre LECLERC de Salouël qui, comme de coutume, avait offert l'approvisionnement des points de ravitaillement sur le parcours.

Nous vous donnons rendez vous pour la 26^{ème} édition le 25 Octobre 2009.

Claude Cahon



Le gagnant 2008



Claude CAHON



CLASSEMENT

Hommes		Temps
Dimitri PILOT	236	1h11mn02s
Dimitri DUBREUCQ	244	1h12mn08s
Christophe FERNANDES	215	1h12mn51s
Sébastien NORDEST	264	1h13mn23s
Stéphane ELOPHE	196	1h13mn36s

Femmes		Temps
Elisabeth THERY	260	1h35mn48s
Christine MASCRE	213	1h39mn22s
Brigitte GILLON	207	1h41mn48s
Anne AUBRY	154	1h43mn27s
Lucile LECLERCQ	274	1h46mn20s

FRANCE ITALIE

L'équipe municipale s'était arrangée pour présenter gratuitement à tous les habitants du village (matériel prêté par la Com de Com) le match de football France-Italie sur écran géant.. C'était un match que la France ne devait pas manquer... Et pourtant !!! La France s'est inclinée face à l'Italie.

Résultat du match France / Italie : 0-2.

De retour des vestiaires, l'équipe de France est déterminée à revenir au score (un penalty avait ouvert le score en faveur de l'Italie durant la première mi-temps). Pourtant, la réussite n'était pas au rendez-vous...

62^{ème} minute : l'Italie marquait un deuxième but, sur un coup franc de De Rossi ! Le ballon étant dévié par le mur de la défense française et trompait ainsi Grégory Coupet, qui avait plongé en anticipant la trajectoire du ballon. La France était menée au score 2 à 0. L'espoir de qualification était de plus en plus incertain pour les français, mais confirmé pour les italiens, car les Pays-Bas avaient marqué contre la Roumanie (but de Huntelaar à la 54^{ème} minute).

A la 65^{ème} minute, Sidney Govou sortait et était remplacé par Nicolas Anelka. Mais ce dernier changement ne changera rien au cours du jeu.

Pour ce qui était des « Bleus », ce match signait pour eux la fin dans cette compétition, en laissant derrière eux un goût amer...



Le faible résultat de nos joueurs n'a pas amoindri l'enthousiasme des 80 personnes présentes ce soir là devant l'écran géant, dont de nombreux enfants qui ont assisté à ce match tant attendu. Mais à la mi-temps, la victoire était dans la cour de l'école avec les enfants et leur ballon, plutôt que sur la pelouse du Stade de France...

Emmanuel Maitre

L'EXPOSITION DE PEINTURE

Couleurs d'Artiste à Plachy-Buyon du 7 au 11 novembre 2008.

« Je suis ce soir très ému de me retrouver à l'espace, « Marie-Antoinette Wallet-Fouque ». Je ne peux oublier que c'est à Amiens, dans sa galerie, que j'ai exposé la première fois.

Etre ici, c'est retrouver beaucoup de souvenirs et je voudrais saluer Anny Flintham-Wallet que je sais proche de cette manifestation.

L'ensemble des thèmes des toiles exposées jalonne mes intérêts :

- o la mer,
- o les paysages de la Somme,
- o le cirque,
- o les chevaux,

Je suis heureux d'être près de vous à Plachy-Buyon, dans cette salle si agréable.

Merci à toutes et tous d'être là.

Merci Monsieur Bleyaert d'être parmi nous ».

Allain Houard



13 ET 14 JUILLET - FÊTE NATIONALE

Manifestation du 13 et 14 juillet

Nous étions près de 120 personnes à nous réunir le 13 juillet dernier dans la cour de l'école. Le soleil timide de l'après-midi s'était finalement réservé pour la soirée, au grand bonheur de tous. Un grand merci aux participants pour leurs succulents cakes, tartes, salades, quiches qui sont venus constituer bénévolement ce que nous appellerons, vu les circonstances de la fête, le repas républicain. Le buffet d'entrées s'est poursuivi par un barbecue et ses odeurs alléchantes de grillades avant de se clôturer par une farandole de desserts. Le coucher de soleil se montrant, le café remplissant les tasses, les enfants préparant les lampions avec la complicité de Denis notre garde champêtre donnèrent l'ordre aux habitants de « monter la haut ! » à la Bastille ? Non au Bosquet de Camont pour assister au feu d'artifice. Cette année, il a non seulement fait pétiller les yeux des spectateurs mais également les oreilles puisqu'il fut tiré en musique. Les notes de Vivaldi et Nikolaï-Korsakov ont su s'accorder avec le superbe travail de nos artificiers Dany et Joël. Les applaudissements du public ont réchauffé cette fin de soirée avant que chacun rejoigne son foyer. Un grand bravo collectif à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Le lendemain, toujours sous un soleil radieux, jeunes moins jeunes se sont recueillis devant le monument aux morts pour célébrer cette cérémonie d'envergure nationale pour un dépôt de gerbe à la mémoire de nos disparus.

Emmanuel Maitre



LE TÉLÉTHON

Les 2 et 3 décembre 2008, c'était le 15^{ème} Téléthon du Val de Selle, organisé par les municipalités de Bacouël, Fossemanant, Plachy-Buyon, Prouzel, Nampty et Vers sur Selle : le premier Téléthon avait été proposé par l'Association des Parents d'Elèves, le cercle des échecs de Plachy-Buyon, en partenariat avec les écoles et les communes de Plachy-Buyon, Prouzel, Bacouël, Fossemanant et Nampty ; c'était les 2 et 3 décembre 1994 !

Depuis ce 1^{er} Téléthon organisé dans nos communes, toujours le même projet : aider l'A.F.M. (Association Française pour les Myopathies) dans son objectif principal « guérir les maladies neuromusculaires ».

Cette année, deux repas étaient organisés le vendredi soir à Bacouël et à Plachy-Buyon.

Dans la salle polyvalente : ficelles picardes, tripes, tartiflette, fromage, gâteaux, tartes, café, tisanes étaient proposés.

La soirée animée par le groupe « Tupelo » et par Fernande Vérité de Loeuilly a permis à chacun de se divertir : deux répertoires musicaux, pourtant différents, mais tous deux furent appréciés ; l'ambiance y était chaleureuse et la soirée très agréable.



Merci à l'équipe de Vers-sur-Selle venue nous rejoindre à l'improviste, tardivement : vos pas de danse ont dynamisé cette fin de soirée et merci également de votre visite Mesdames et Messieurs les responsables du Téléthon du département de la Somme : cela fait plaisir de se sentir soutenu.

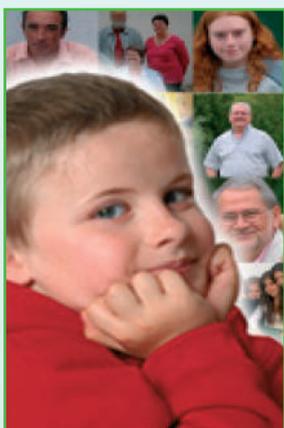
Une tombola était prévue ainsi qu'une vente de billets pour le lâcher de ballons du lendemain à 14 heures.

Une information avait été faite pour que le samedi matin les

enfants de notre commune se retrouvent avec quelques animateurs du centre de loisirs.

Merci à Damien, Claire, Magdeléna, Mathilde, Mélanie, qui ont attendu. Ils avaient tout un programme à proposer, malheureusement trop peu d'enfants les ont rejoints....

Les crêpes furent néanmoins délicieuses, même si le début fut laborieux, et le lâcher de ballons réussi : 70 ballons se sont envolés dans le ciel de Plachy-Buyon ! Toujours un moment magique !



**SA FORCE,
C'EST NOUS !**
Téléthon

Le Téléthon du Val de Selle s'est terminé le samedi à 18 heures par le tirage de la tombola à la Mairie de Prouzel : de nombreux lots offerts par des artistes locaux (tableaux, gravures), commerçants (cafetière, lecteur de DVD), clubs (places de concerts, de rencontres sportives) ont été distribués et tous remis aux lauréats : merci M.Lefevre, gérant du café « le relais de la Selle » de votre participation et merci à vous tous, commerçants, bénévoles de votre générosité !

Cette année, les organisateurs du Téléthon du Val de Selle, représenté par M. Gérard Delavenne, ont remis à l'A.F.M. la somme de 3 250 €.

En 2007, 3 052 € avaient été récoltés.

Rendez-vous pour la 16^{ème} édition : les 4 et 5 décembre 2009.

Le Téléthon « Sa force, c'est nous ».

Les enfants malades, les familles, les chercheurs ont besoin de nous et n'ont qu'un souhait : **Vaincre la maladie.**

Christiane Herbet

L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS



La commune de Plachy-Buyon a proposé aux enfants, le samedi 13 décembre 2008, un spectacle intitulé « le grenier de l'Oncle Arthur ».

Qui eut cru que ce grenier regorgeait de tant d'instruments de musique ? Psaltérion (*), cornemuse ou encore synthétiseur ont permis aux enfants de se familiariser avec des univers musicaux classiques et actuels.

Il ont pu « chanter » et « danser » au rythme de la musique. Ce spectacle a séduit les enfants et aussi les parents. Pour clôturer cette soirée, le Père Noël a revêtu son habit rouge pour distribuer les confiseries et une surprise ! Ils ne pouvaient espérer sa venue si tôt.

Sylvie Pointel

() Instrument à cordes pincées en usage chez les anciens grecs et dans l'Europe du Moyen-Age.*



LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Lors de la commémoration de l'Armistice du **8 mai** un office religieux a été célébré et un hommage a été rendu par les nombreux porte-drapeaux présents. L'harmonie « La Fraternelle » de Conty assurait l'animation musicale des honneurs et du défilé.



Belle cérémonie avec participation importante des élus et des notables extérieurs. La soirée s'est terminée autour d'un barbecue en présence des autorités, des présidents de sections voisines (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Souvenir Français) et des nombreux amis.

Le 11 novembre 2008 : Comme chaque année, commémoration de l'Armistice à 10 heures à Fossemanant, à 11 heures à Prouzel et l'après-midi à Plachy-Buyon.

Empreint d'une grande solennité, le 90^{ème} anniversaire de l'Armistice de la guerre de 1914-1918 s'est déroulé durant tout l'après-midi à Plachy-Buyon. A 14 heures, les élus accompagnaient les habitants et les porte-drapeaux entre la place du Petit-Plachy et l'église à l'occasion du défilé animé par le « Pipe Band » écossais du Val de Somme.

Pendant l'office religieux le président Normand a rappelé les circonstances de la création de l'U.N.C. dont on fêtait également le 90^{ème} anniversaire. A l'issue, dans le cadre de l'opération « Les flammes de la mémoire » initiée par le Souvenir Français avec la collaboration de la commune de Plachy-Buyon, une bougie allumée a été remise à chaque participant et déposée au pied de la plaque commémorative des victimes de la « Grande guerre » située à l'intérieur de l'église.



Puis la cérémonie officielle s'est déroulée devant le monument aux Morts, en présence de Monsieur Roger Wallet, le doyen du village, et de nombreux autres descendants en ligne directe ou collatérale des soldats dont les noms sont gravés dans la pierre. Après les sonneries réglementaires et les dépôts de gerbes, les enfants des écoles ont chanté la Marseillaise comme au temps jadis. Aux sons des cornemuses les participants se sont ensuite dirigés vers le cimetière communal où un hommage a été rendu aux huit soldats qui y sont inhumés, dont un soldat britannique. Un représentant de la Commonwealth War Graves Commission de Beaurains (62) assistait à la cérémonie.



Commémoration de l'armistice par les enfants :

« Le 11 novembre 2008, quelques élèves de l'école de Plachy-Prouzel sont allés à la cérémonie des 2 villages de Prouzel et de Plachy-Buyon, accompagnés des conseillers municipaux.

En cortège, nous sommes allés devant le monuments aux morts.

Les soldats français « morts pour la France » lors de la grande guerre 1914-1918 ont été cités.

Des enfants ont déposé une gerbe de fleurs puis ont chanté la Marseillaise.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette manifestation.

Nous avons pensé au courage des soldats ».

Valentin et Florian



Pour cette circonstance, à l'initiative de la section des Anciens Combattants, les enfants des écoles du regroupement pédagogique (élèves de CM1 et CM2) avaient été invités à rédiger un petit écrit relatif au devoir de mémoire.

Le concours sur la guerre 1914-1918

« Monsieur Lionel Normand, président de l'association des anciens combattants, nous a proposé de participer à un concours sur la guerre 1914-1918.

Quelques volontaires ont rempli un questionnaire.

Les élèves ont reçu un livre en guise de récompense lors d'une réception ».

Anaïs, Louise P et Simon.



Les récompenses attribuées pour les meilleurs devoirs ont été remises à l'occasion de la réception organisée par la municipalité dans la salle polyvalente et au cours de laquelle des récompenses ont été décernées à trois récipiendaires de l'UNC, Messieurs Roland Fongueuse, Serge Normand et René Josse.

La participation très importante de la population est à souligner et nous a confortés dans notre entreprise. Merci encore aux enseignants pour leur engagement et aux parents qui ont accompagné les enfants dans cette démarche.

Le 5 décembre 2008 : Commémoration des victimes de la guerre en Afrique du Nord à Plachy-Buyon et participation à la cérémonie organisée par la section cantonale des ACPG (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre) - CATM (Combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc).

Lionel Normand

LES MOMENTS MUSICAUX EN 2008

Concert Classique : Une centaine de personnes a assisté le dimanche 5 octobre dernier à une excellente prestation musicale en l'église de Plachy-Buyon. Le quatuor à cordes « Entente 80 » a réchauffé les cœurs durant cette après-midi pluvieuse en interprétant des œuvres de Haydn, Schubert et Mozart.

Le public a pu longuement échanger avec les musiciens autour d'un verre de l'amitié à l'issue du concert.



Concert Classique
Dimanche 5 octobre 2008 – 16h30
Entrée Gratuite

Le quatuor à cordes « ENTENTE 180 », amiénois d'origine, interprétera des œuvres de Haydn et de Schubert.

Cet ensemble se produit essentiellement en Picardie, mais également en région parisienne et à Paris au Collège de France et plus récemment en Normandie au Château de Crosville sur Douve. Son répertoire est celui du XVIIIème et XIXème siècles. Parlez-en autour de vous.

Eglise Saint-Martin de Plachy-Buyon
Entrée Gratuite - Renseignements à la mairie 03 22 42 74 26



Concert Pipe Band : Le 11 novembre dernier, le Pipe Band du Val de Somme a eu le plaisir d'animer à Plachy-Buyon un défilé suivi d'un concert dans l'église de la commune.

Cette commémoration très particulière a permis aux uns et aux autres de se rencontrer dans la musique écossaise. Pour certains c'était une découverte, pour d'autres c'était une occasion de présenter des morceaux originaux choisis dans un vaste répertoire, alternant des mélodies plus ou moins connues, des rythmes rapides et lents, des morceaux d'ensemble ou en soliste. Le pipe band du Val de Somme

est issu du pipe band du Val de Nièvre, créé en 1994. C'est une association type 1901 qui compte actuellement une douzaine de passionnés. Portant le tartan civil de W. Macpherson of Cluny, ses membres jouent de la musique écossaise tout en promouvant les traditions culturelles. Ainsi, il participe à des animations culturelles, à des commémorations, à des concours soliste (Caen, Orléans) et à des actions de découvertes pour scolaires.

Catherine Eloire
Secrétaire

SOIREE
JAZZ-CABARET

Animée par l'ensemble
« DIXIELAND-COMBO »

Samedi 18 octobre 2008
Salle polyvalente
Finer spectacle à 19h30

Renseignements à la Mairie : 03 22 42 74 26.

Jazz Cabaret : Une première à Plachy-Buyon. Cette soirée fut une réelle réussite ! L'ensemble Dixieland-Combo a transporté le public autour des grands classiques du jazz de la Nouvelle-Orléans (Sidney Bechet, Louis Armstrong...). Le repas-spectacle s'est déroulé dans une ambiance feutrée et chaleureuse et a métamorphosé, durant quelques heures, notre salle polyvalente.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Comme chaque année, l'Association des Parents d'Elèves du regroupement pédagogique Plachy-Buyon / Prouzel organise et participe à différents évènements durant l'année scolaire.

Cette année, l'association a participé au « marché de Noël » de l'école organisé par les enseignants en offrant aux enfants du chocolat chaud et des gâteaux battus et aux parents du vin chaud.

Elle renouvellera l'organisation du « défilé costumé » des enfants le 13 février 2009 à l'occasion du Mardi Gras en collaboration avec

l'association Anim'en ciel, celle de la traditionnelle « réderie » du 8 Mai qui aura lieu cette année à Prouzel ainsi que la prise en charge du programme et des stands de la kermesse de l'école.

L'association rappelle qu'elle a pour vocation d'apporter une aide matérielle et financière à l'équipe pédagogique du regroupement scolaire de Plachy-Buyon / Prouzel dans le cadre des diverses actions entreprises à l'initiative de l'équipe enseignante (sorties, animations, projets pédagogiques, fête d'école). L'association peut également organiser ou participer à des moments de convivialité regroupant parents et enfants des deux communes.

Tous les parents d'enfants scolarisés au sein du regroupement sont membres de droit de l'association et sont les bienvenus pour aider à la préparation et au bon déroulement des évènements que l'association organise ou auxquels elle participe.

Vous pouvez joindre l'association au 03.22.42.06.51 (Bertrand Bathelot) ou par courrier en mairie de Plachy-Buyon.

Le bureau de l'association vous souhaite une bonne année 2009.



Bertrand Bathelot

ANIM'EN CIEL

Il était une fois... en 2005, des jeunes gens dynamiques et volontaires ayant mis au monde une petite association, que l'on prénomma Anim'en Ciel. Sa naissance fût appréciée de tous. Dès son plus jeune âge, elle a souhaité mettre en place des activités ludiques et variées pour les enfants de sa commune et des environs, telles que Halloween, la boom de la Sainte Catherine, Mardi Gras, Pâques, le Marché de Printemps, etc...

Parents comme enfants furent ravis de pouvoir participer à ces évènements qui favorisaient l'échange, le partage et l'esprit créatif. En effet, ils étaient nombreux à se retrouver tous les ans auprès de leur amie, Anim'en Ciel. Les années passant, Anim'en Ciel sentit que ses enfants avaient trouvé de nouvelles occupations. Elle commença à se sentir un peu seule et s'intéressa aux nouvelles envies de ses amis. Un soir, elle leur donna rendez-vous mais personne ne vint. La petite famille d'Anim'en Ciel fut très attristée de s'apercevoir que plus personne ne s'intéressait à elle.

Mais toujours motivée, elle redoubla d'efforts pour continuer à

rassembler et partager de merveilleux moments avec l'ensemble de ses amis. Pour ce faire, elle alla trouver sa cousine, qui habitait non loin de là, afin d'organiser avec elle des évènements festifs. Connaissezvous sa cousine ? Elle s'appelle Association des Parents d'Elèves.

Aujourd'hui, Anim'en Ciel espère retrouver tous ses amis.

Elle compte sur vous !!



Claire Huyon

Pour la contacter : 06.83.50.81.34

L'AMICALE DES AÎNÉS

Meilleurs voeux de bonheur et d'excellente santé à tous les membres de notre amicale.

L'année 2008 a vu la disparition de trois de nos membres : une figure légendaire de Plachy-Buyon, Monsieur André Ternisien, ancien forgeron, Madame Christiane Bucharde-Lamotte, Monsieur Guy Hérent.

Le nombre d'adhérents diminuant (37 inscrits en 2008), il est nécessaire que de nouveaux membres de plus de 60 ans, de la commune et des environs, viennent grossir les rangs des anciens afin qu'ils puissent leur faire profiter de leurs idées pour de nouvelles activités que nous ne savons pas toujours concrétiser, (ex. sorties, marche, visites ciblées dans les environs, caves de champagne...)

Renseignements et inscriptions auprès de :

- M. Bernard Brunel (03.22.42.12.71)
- M. Serge Normand (03.22.42.10.66)

Tout au long de l'année, chaque 2^{ème} mercredi du mois, de 15h à 17h30, un après-midi goûter est organisé avec jeux de cartes, de scrabble, de triomino, dans la salle des associations. Ces rencontres régulières nous aident à renforcer les liens d'amitié.

Le 11 Juin 2008, sortie à Aubigny-au-bac (59) - journée sponsorisée, offerte aux 22 personnes inscrites. Dans un esprit de convivialité, nous avons apprécié le repas au cours duquel une animation par des transformistes nous a été présentée. Après cette belle journée de détente très réussie, retour à Plachy-Buyon vers 20h.

Le 9 Juillet, comme chaque année, une sortie « pêche » a été proposée par le bureau : 45 participants ont répondu « présent » pour cette sortie passée à Fossemant. Les « prises » ont été importantes et en fin de journée les truites ont été partagées entre nous. Au repas, pour changer du poisson, nous avons apprécié le gigot et les frites servis cette année !

Soyez nombreux à nous rejoindre ! N'hésitez pas à venir « franchir » la porte du prochain mercredi. Nos activités se passent toujours dans la convivialité et la bonne humeur.

Comptant sur votre participation à notre amicale, bonne année à tous.



*Serge Normand
Président*

Nota : pour les temps forts de l'année, voir l'agenda en fin du « Lien »

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

La présidente, les membres du bureau de l'amicale des donneurs de sang bénévoles de Plachy-Buyon et environs vous prient d'accepter leurs meilleurs voeux de bonheur et surtout de santé pour 2009.

Merci à tous les généreux donateurs qui ont pu sauver des malades ou des accidentés de la route.

L'effort ne doit pas se relâcher et il est réconfortant de signaler que malgré une baisse du nombre de dons en France, ayant peut-être pour cause le renforcement des donneurs évincés pour maladies, vaccinations, transfusions, le nombre de donneurs du département de la Somme a progressé l'an dernier et c'est en particulier grâce au dévouement des donneurs que les services d'hématologie, de cardiologie et de chirurgie ont pu développer leur activité au CHU d'Amiens ou de Lille et donner la possibilité aux malades de bénéficier des dérivés sanguins les plus performants.

En 2007, il a été recueilli 125 poches de sang à Plachy-Buyon, 103 en 2008.

Les collectes pour l'année 2009 auront lieu **le Mercredi 29 Avril, le Lundi 24 Août et le Mercredi 9 décembre.**

Venez nombreux.

Important : si vous souhaitez donner plaquettes et plasma, rendez-vous dans les locaux de St Leu, 6 place Parmentier à Amiens, chaque lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 16h ainsi que le mardi et le samedi de 8h à 12h - Tél : 03.22.54.78.25.

Le traditionnel repas choucroute de l'association du 15 Novembre 2008 a réuni 70 convives.

Le prochain repas aura lieu le Samedi 14 Novembre 2009.

Acceptez à nouveau notre gratitude pour votre action en faveur du don du sang.

*Le trésorier, Serge Normand
La présidente, Anny Flintham-Wallet*





LOU ORGANISATION

Le théâtre, au-delà de son schéma classique, est un indéniable outil de développement de l'individu.

- Il aide à lever les inhibitions et à canaliser le stress de la vie quotidienne,
- Il optimise la créativité,
- Il apprend à vivre ensemble dans l'aventure d'une construction collective,
- Il aide à découvrir sa propre personnalité et vise à la développer dans l'harmonie et le respect de soi-même et de l'autre,
- Il contribue ainsi à faire prendre conscience des véritables possibilités de l'individu et à asseoir ainsi la confiance en soi : « je fais ce que je ne savais pas que je pouvais faire » !

Aventure collective par excellence, le théâtre apprend à vivre ensemble et permet de cerner l'écueil qui représente le jugement de l'autre dans nos rapports sociaux, évitant peut-être les jeux de pouvoir.

La pratique de l'art dramatique, par le biais de jeux théâtraux, nous engage dans une connaissance de nous-même, féconde et évolutive.

« Lou organisation » est une compagnie théâtrale existant depuis 1993 qui propose des « ateliers théâtre » :

- à Plachy-Buyon : le mardi de 20h30 à 22h (adultes)
- à Vers sur Selle : le lundi de 17h30 à 18h30 (enfants du primaire)
de 18h30 à 20h30 (préados du collège)
de 20h30 à 22h (adultes)

Nous gardons un excellent souvenir de la représentation « La touche étoile » du 8 novembre 2008 à Plachy-Buyon. Cette soirée chaleureuse a permis aux habitants de la commune et des environs de se retrouver.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 17 octobre 2009.

Lou et son équipe

Tél : 06.43.80.80.04

Contact : lou.ken@hotmail.fr

LES RÉFLEXIONS D'UN ACTEUR...

« Il est toujours vivant le théâtre ! Il va, il vient, de Plachy à Vers jusqu'à Amiens, mais son siège est toujours chez nous, à Plachy-Buyon.

Cette année, il ne s'est manifesté qu'une fois, le 8 novembre 2008 dans la salle polyvalente de Plachy-Buyon, avec sa « Touche étoile », série de petites scènes sur la place prise dans nos vies par les nouvelles technologies.

Bien d'autres spectacles sont en préparation et viendront un jour ou l'autre vous inviter à vous prendre au jeu, jeu de cache-cache, jeu de mots....

Derrière son rideau, la Compagnie théâtrale « Lou organisation » vous réserve encore bien des joies, des rencontres de la vie. »

Etienne Fauquembergue



« LES PETITS MOZART »

SOIREE « CH'TIS »

Cette année, les « Ch'tis » étaient à l'honneur lors de la soirée des « Petits Mozart ».

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, nous avons pu retrouver :

- les « Gaufrettes salées » reprenant les classiques de la chanson française,
- les élèves de l'école de Royez Musique
- Ch'Gus, un conteur patoisant.

Afin de restaurer le public venu très nombreux, puisque le spectacle s'est déroulé à guichet fermé, quoi de plus naturel qu'une baraque à frites .

Cette soirée, riche en diversité culturelle, a ravi tous les spectateurs.

Pour que vous le notiez, dès à présent, sur vos agendas, voici la programmation de l'Association « les Petits Mozart » pour 2009 :

- 29 mars : après-midi/bal polonais et exposition sur la culture polonaise, gastronomie polonaise
- 30/31 mai : 4^{ème} festival country à Conty
- 3 octobre : soirée ch'tis et exposition sur les mines du Nord, gastronomie du nord

AU PLAISIR DE VOUS REVOIR NOMBREUX.

Gary et Stan Szumny



L'ESPÉRANTO

C'est la langue internationale créée par le Dr Zamenhof, au 19^{ème} siècle.

La plus **simple à apprendre** de toutes les langues, grâce à des règles logiques et sans aucune exception, elle permet une communication facile dans tous les domaines. Neutre, elle ne favorise aucune culture particulière, mais respecte toutes les langues maternelles et leurs richesses.

Elle est répandue actuellement un peu partout dans le monde. Voici par exemple le site espérantiste chinois :<http://www.espero.com.cn/>:

Et voici un espérantiste japonais, venu nous voir ici :

A notre avis tout homme pourrait connaître 3 langues : - Sa langue maternelle - Sa langue nationale - L'Espéranto, pour les relations internationales.

Esperanto 80 remercie madame le maire et la municipalité de permettre à ses membres de se réunir un samedi par mois dans la maison des associations. Les personnes qui sont intéressées sont cordialement invitées : les 9/01 ; 7/02 ; 14/03 ; 4/04 ; 16/05 ; 6/06 ...

« In n'atrape pou un leu deus keups a ch'minme treu »

« Oni ne prenas du foje lupon en la sama truo »

« On n'attrape pas un loup deux fois au même trou »

Ce qui correspond au proverbe : « Chat échaudé craint l'eau froide »

Amicalement de la part de : franluc.jaisson@wanadoo.fr

P.S. : voici les courriels du président et du trésorier de notre groupe :
decouture.cyrille@wanadoo.fr - ddevis@wanadoo.fr

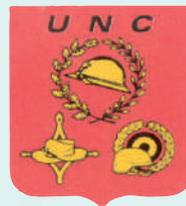


Françoise Jaisson

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE SECTION DE PLACHY-PROUZEL ET ENVIRONS

Toujours très active la section U.N.C de Plachy-Prouzel manifeste beaucoup d'entrain au sein du village.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 13 janvier 2008 dans la salle d'honneur de la mairie. A cette occasion trois membres du bureau, dans le cadre du renouvellement du tiers sortant, ont été élus ou réélus. Il s'agit de MM. Pierre Margry, Albert Gourdin et René Josse. Le président et les différents membres du bureau en exercice ont été confirmés dans leurs fonctions. Les rapports financier et moral soumis à l'assemblée ont été approuvés à l'unanimité.



Monsieur Guy Lacherez conseiller général, Madame Anny Flintham-Wallet, maire, Monsieur Joseph Bleyaert, président de la communauté de communes, quelques conseillers municipaux, les présidents des associations patriotiques voisines assistaient à la cérémonie au monument aux Morts où se trouvaient rassemblés, avec quelques porte-drapeaux de l'amicale d'Amiens, tous les participants, leurs conjoints et amis. Le repas de cohésion, regroupant une soixantaine de participants, clôturait cette amicale et constructive assemblée.

En concertation avec les municipalités nous avons participé aux manifestations patriotiques avec mise en place d'une sonorisation. Plusieurs enfants ont été associés aux dépôts de gerbes.

La section a assuré très efficacement la restauration lors du « marché annuel de printemps » qui a drainé, comme à l'habitude, de nombreuses personnes et convives potentiels. Encore merci à tous ceux qui ont œuvré pour l'installation du stand, pour la cuisson et pour le service.

Le traditionnel « méchoui », organisé à Fossemanant le 18 mai 2008 n'a pas attiré le nombre habituel des participants. Faut-il en conclure que la formule commence à s'essouffler ? Merci à tous ceux qui nous ont aidé gracieusement et efficacement dans cette tâche malgré le temps incertain.

La journée de pêche du 7 septembre 2008 à l'étang de la pisciculture de Prouzel a rencontré son succès traditionnel. Les prises ont été très nombreuses et chacun a pu se régaler après le partage des poissons. Les frites et les grillades étaient d'excellente qualité. Satisfaction totale pour tous les participants, ce qui a contribué à resserrer les liens au cours du pique-nique commun à l'abri du chapiteau installé pour la circonstance.



Le 11 octobre 2008, nous avons organisé une soirée dans la salle polyvalente. Une soixantaine de convives ont pu déguster et apprécier l'excellente paëlla préparée par un traiteur.



Le 15 octobre 2008, sur la place de l'église à Fossemanant, de nombreux adhérents et leurs familles ont assisté aux obsèques de notre secrétaire de section Marcel Merlo, brusquement décédé dans sa 75^{ème} année. Le président a succinctement retracé la vie et le passé militaire de notre camarade devant sa famille et les personnes rassemblées autour de 18 porte-drapeaux des sections avoisinantes et lui a décerné la médaille d'argent du Mérite UNC amplement méritée. Que chacun soit encore remercié pour sa présence et le réconfort apporté à son épouse en cette cruelle circonstance.

En outre la section a été représentée, avec son porte-drapeau, à la cérémonie nationale à l'Hôtel des Invalides à PARIS, au congrès départemental à Moreuil, à la cérémonie du Souvenir Français à Rancourt et au cours de différentes manifestations (obsèques en particulier).

*Lionel Normand
Président de la section U.N.C.*

HOMMAGE À NOS SOLDATS



Rendre hommage aux soldats « Morts pour la France » c'est faire reconnaître aux Français d'aujourd'hui les valeurs d'antan qu'il convient de ne pas oublier et c'est un devoir que de les perpétuer. La volonté, l'abnégation, le courage de tous ces hommes et ces femmes qui tracèrent la route de la Liberté, au prix de leur sang, imposent le respect. Ils ont tout enduré, supporté, subi dans des conditions effroyables et ont sacrifié leur présent pour préserver notre avenir. Nous ne devons jamais les oublier pour qu'ils ne meurent pas une seconde fois.

Pour la guerre de 1914-1918 sont inscrits, par année de décès, sur le monument aux Morts de Plachy-Buyon :

- WALLET Paul, Arsène, né le 26 septembre 1888 à Plachy-Buyon - classe 1908 - Soldat de 2^{ème} classe au 51^{ème} régiment d'infanterie, blessé mortellement le 10 septembre 1914 à Blesmes (Marne) à l'âge de 26 ans.
- RAYER Julien, Apollinaire, né le 22 Avril 1876 à Prouzel, classe 1890. Soldat de 2^{ème} classe au 12^{ème} régiment d'infanterie territoriale, tué à l'ennemi le 3 octobre 1914 à Achiet-le-Petit (62), inhumé dans le cimetière communal de Plachy-Buyon.
- WALLET Eugène, Marie, Paul, né le 16 août 1880 à Plachy-Buyon - classe 1900 - Soldat de 2^{ème} classe au 72^{ème} régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 février 1915, à sept heures du matin, à Mesnil-les-Hurlus (Marne), âgé de 34 ans. Ses parents étaient cultivateurs à Buyon et un de ses fils, Roger, est actuellement le doyen de notre village. Il est inhumé dans le cimetière communal.
- VASSEUR Ernest, Nicolas, Lucas, né le 5 décembre 1880 à Plachy-Buyon - classe 1900 - Soldat de 2^{ème} classe au 91^{ème} régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 4 mars 1915 à BEAUSEJOUR (Marne) à l'âge de 34 ans.
- MAGNIER Marcel, Clément, né le 31 janvier 1894 à Plachy-Buyon - classe 1914 - Soldat de 2^{ème} classe au 127^{ème} régiment d'infanterie - 11^{ème} compagnie - Décédé à six heures du matin le 5 mars 1915 à Saint-Jean-s/Toube (Marne), des suites de blessures de guerre à l'âge de 20 ans. Il était un des membres de la famille DELAHAYE de Plachy-Buyon.
- CRESSONNIER Gaétan, Alexis, Alphonse, né le 6 septembre 1895 à PROUZEL - classe 1915 - Soldat de 2^{ème} classe au 8^{ème} régiment d'infanterie, décédé des suites des blessures de guerre le 8 mai 1915 à 22 heures à l'hôpital mixte de Commercy (Meuse) à l'âge de 20 ans. Il était le frère de Hélène, épouse de Théophile WALLET, plus connu sous le nom de « papa Théo »
- WALLET Hector, qui figure également sur la plaque commémorative située à l'intérieur de l'église, a été tué à l'ennemi en 1915. Le lieu de transmission de la déclaration de décès est inconnu. Aucune trace de ce décès sur l'Internet dédié aux « Morts pour la France ». Ce patronyme est peut-être à rapprocher de celui identique né à Bacouël (80) en 1869.
- CORROYER Louis, né le 8 décembre 1882 à Saleux - classe 1902 - Caporal au 110^{ème} régiment d'infanterie - 10^{ème} compagnie, tué à l'ennemi le 10 mai 1916, à 18 heures, à Troyon (02) à l'âge de 34 ans. Il est inhumé dans le cimetière communal et son nom figure également sur le monument aux morts de l'usine Siébold à Bacouël (80).
- DAIRE Jules, Octave, né le 22 juin 1884 à Plachy-Buyon - classe 1904 - Sergent au 33^{ème} régiment d'infanterie coloniale, tué au combat dans une embuscade le 3 juillet 1916 à Tilloloy, près de Roye (80) à l'âge de 32 ans. Il est inhumé dans le cimetière communal.
- BOULLENGER Armand, Marc, Léon, né le 25 avril 1883 à Prouzel - classe 1903 - 2^{ème} classe au 143^{ème} régiment d'infanterie - 1^{ère} compagnie - tué à l'ennemi le 12 mai 1918 à Hallebast (Belgique) à l'âge de 35 ans. Il est inhumé dans le cimetière de Plachy -Buyon et il figure également sur le monument aux morts de Prouzel.
- LELIEVRE Paul, Robert, né le 23 décembre 1896 à Plachy-Buyon - classe 1916 - Soldat de 2^{ème} classe au 29^{ème} bataillon de chasseurs à pieds, mort au combat le 25 septembre 1916 à Bouchavesnes (Somme) à l'âge de 20 ans.

- VASSEUR Aurélien, Henri, Oscar, né le 13 juillet 1885 à Nampty (80) - classe 1905 - Soldat de 2^{ème} classe au 43^{ème} régiment d'infanterie coloniale, 19^{ème} compagnie, décédé des suites de blessures de guerre le 22 septembre 1917 à l'hôpital de campagne 5/02 de Beaurieux (Aisne). Il est inhumé dans le cimetière militaire de cette commune.
- FLINTHAM Franck, dit François, né le 28 septembre 1892 à Walsall, paroisse de Palfrey (Angleterre) près de Birmingham. Engagé à Lichfield, comté du Staffordshire, le 24 février 1909 à l'âge de 18 ans et 5 mois au titre du 4^{ème} régiment de hussards de la Reine. Tué à l'ennemi le 10 Août 1918 dans la plaine du Santerre à Fouquescourt-Vrely (Somme). Il est inhumé dans une sépulture comme soldat du Commonwealth dans le cimetière de Plachy-Buyon, à proximité de son épouse. Il était le grand-père de notre maire actuel.
- VERITE Andrée, victime civile, née à Paris et décédée le 19 Mars 1919 à 2 heures du matin à l'hôpital - hospice de la Grave à TOULOUSE. Elle figure également sur le monument aux Morts de l'usine Siebold à Bacouel.

Autres soldats morts au champ d'honneur qui ne figurent pas sur le monument aux Morts communal (repris par années de décès).

- BOULLENGER Louis, Victor, né le 29 Août 1886 à Plachy-Buyon - classe 1906 (repris 1908 par erreur) - Soldat de 2^{ème} classe au 254^{ème} régiment d'infanterie, tué le 2 juillet 1916 à Fay (80). Inhumé à Thézy-Glimont et inscrit sur le monument de cette commune.
- WALLET Paul, Raymond, Edgar, né le 21 juin 1888 à Plachy-Buyon, -classe 1908 - Soldat de 2^{ème} classe au 54^{ème} régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 mars 1915 aux Eparges (Meuse). Décès transcrit et porté sur le Livre d'Or de la commune de Saint-Léger-les-Domart (Somme).
- WALLET Albert, Clovis, Clotaire, né le 22 février 1890 à Plachy-Buyon (80) - classe 1910 - Soldat de 2^{ème} classe au 12^{ème} régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 4 septembre 1916 à Belloy-en-Santerre (80). Inscrit sur la plaque commémorative de l'école de La Neuville-St-Acheul et sur le monument aux Morts d'Amiens, place Foch (Quartier Saint-Roch)
- WALLET Désiré, Adolphe, né le 10 juin 1885 à Plachy-Buyon, - classe 1905 - Soldat à la 3^{ème} section du C.O.A., décédé le 16 novembre 1918 à l'hôpital de Trouville s/Mer (Calvados) des suites de maladie contractée en service. Décès transcrit à la Mairie de Prouzel.
- BULLOT Denis, Julien, Irénée né le 9 Octobre 1893 à Plachy-Buyon - classe 1914 - Soldat de 2^{ème} classe au 8^{ème} régiment de zouaves. Tué à l'ennemi le 14 septembre 1918 à la ferme de Bessy (Aisne) à l'âge de 25 ans. Inscrit sur les monuments aux morts de Prouzel et de l'usine Siébold à Bacouël (80).
- DUBOIS Paul, né le 14 juillet 1893 à Parvilliers (Somme), cultivateur domicilié à Plachy-Buyon. Soldat de 2^{ème} classe au 210^{ème} régiment d'artillerie de campagne, décédé le 22 octobre 1918 à « 6 heures du soir » 2 rue des Bournaires à Clichy des suites de ses blessures de guerre.
- LAMY Louis, né le 18 Décembre 1890 à Laon (Aisne), domicilié à Plachy-Buyon. Soldat de 2^{ème} classe au 361^{ème} régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 23 septembre 1914 à Attichy (Oise) près du Moulin de Sous Tousvents.
- GEGHRE Jules, né le 13 janvier 1890 à Oran (Algérie) - classe 1910 - Médecin aide major de 2^{ème} classe au 297^{ème} régiment d'infanterie, mort le 4 juin 1918 à Plachy-Buyon au cours d'un accident en service commandé. Il est inhumé dans le cimetière communal.

QU'ILS REPOSENT EN PAIX.

*Lionel Normand
Président de la section UNC*

Ils sont si nombreux... Trop nombreux à être tombés « sur le champ de bataille »... A l'occasion du 90^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 et de la mort de son grand père Franck Flintham, Philippe MELEN a réalisé un recueil intitulé, « Clément MAGNIER, un soldat de 14 », grâce à d'anciens documents gardés précieusement au fond d'un grenier, par sa sœur Hélène et sa famille. Au fil des pages, la lecture des correspondances échangées nous laisse imaginer ce qu'à pu être « sa vie » et celle de tous ceux, beaucoup trop jeunes, qui sont morts sur les lignes du front. Clément MAGNIER (photo en fond de page) est décédé le 5 mars 1915 des suites de ses blessures, à l'âge de 21 ans et 1 mois. Son corps rapatrié à la demande de ses parents, repose aujourd'hui dans le cimetière de Prouzel. N'oublions pas ces jeunes soldats morts pour la France, et écoutons Clément MAGNIER nous dire :
« J'entends mon nom retentir chaque année, le 11 novembre. Les enfants chantent pour mon souvenir. Adieu tous ».

LE TENNIS CLUB DE LA COULÉE VERTE

Pour sa 24^{ème} année d'existence le club de tennis se porte toujours bien du point de vue du nombre de ses adhérents arrêté à 84 au 30 novembre 2008.

Toutefois, nous ne saurions nous satisfaire de ce chiffre et préférerions au niveau des activités, hormis les cours qui fonctionnent bien, avoir des participants autres que les membres du bureau ; je pense notamment au barbecue post tournoi ainsi qu'au repas à l'auberge de Courcelles-sous-Thoix.

Malheureusement, nous avons dû annuler le challenge du jeune joueur prévu début septembre sur le terrain de Prouzel, en raison du faible nombre d'inscrits (3); pourtant nous avons 14 jeunes potentiellement concernés !

Nous espérons que cette année 2009 sera l'année du renouveau avec la salle multi-sports construite à l'instigation de la Com' de Com sur le territoire de Plachy-Buyon.

Cet investissement devrait permettre à nos adhérents de continuer à pratiquer leur sport favori durant la mauvaise saison et également d'instaurer tout au long de l'année des cours pour aboutir à la création d'une école de tennis.



Reynald Lenglet et Thibault Loyer-Rohaut



Grégoire Leroi et un groupe d'élèves

RESULTATS DU TOURNOI INTERNE

Simple homme : Vainqueur : Thibault LOYER-ROHAUT face à Reynald LENGLET.

Double : Vainqueurs : Thierry FARDOUX/Jean-Michel SALON devant Reynald LENGLET/Valery COURTOIS.

Consolante : Vainqueur : Thierry DUBOURG devant Quentin BULCOURT.

Les principales dates 2009 à retenir sont :

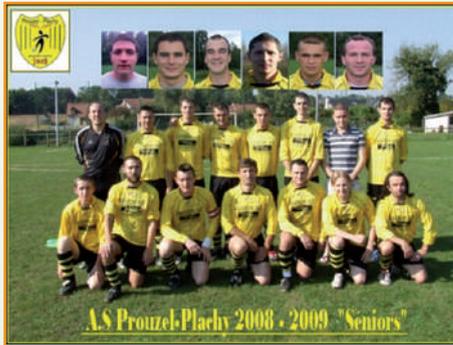
- Assemblée Générale (celle-ci pourra être programmée dès lors que nous connaîtrons le mode d'utilisation de la salle multi-sports ainsi que les heures qui nous seront accordées).
- Soirée pour fêter les « 25 ans » du club : **vendredi 27 mars 2009**.
- Cours pour les adhérents le lundi de 17h à 22h ou le mardi de 17h à 22h (dès que l'on pourra disposer de créneaux horaires dans la salle multi-sports).
- Début du tournoi interne lundi **09 mars 2009**.
- Finales les **vendredi 5 et samedi 6 juin**. Barbecue le **6 juin 2009** à la salle polyvalente.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement.

Jean-Michel Salon
Président
Tél : 03.22.42.78.73



Association Sportive de PROUZEL / PLACHY



L'équipe Seniors

L'année 2009 sera marquée par un événement important dans la vie de l'Association Sportive de Prouzel / Plachy. En effet, c'est cette année que le club verra ses 80 ans d'existence.

Au mois de juin nous célébrerons cette manifestation. D'ailleurs et dès maintenant, nous lançons un appel à tous les anciens adhérents ou licenciés de bien vouloir prendre contact avec les dirigeants actuels afin de recenser les coordonnées de chacun. Nous pourrions ainsi regrouper lors de cette journée anniversaire un maximum de personnes ayant fait partie de la grande famille de l'Association Sportive de Prouzel / Plachy et fêter ensemble ce grand

moment. Tous font partie de la chaîne qui depuis 80 ans permet au club de vivre ses principes, à savoir « convivialité et solidarité ».

Vous trouverez les coordonnées des différents représentants du club sur notre site internet <http://prouzel-plachy.footeo.com>.

Nous aurons malheureusement une absence que tous regretterons. M. Dominique Doublet nous a quittés.

C'est en quelque sorte une page du grand livre de l'ASPP qui se tourne avec le départ vers d'autres cieux de Dominique, que tous connaissaient mieux sous le nom de « Doudou ». Il restera dans les esprits de chacun comme LE supporter numéro 1, toujours présent pour venir encourager et soutenir les jeunes du village qu'il aimait tant. Fier d'arborer son K-way jaune et noir, son bonnet vissé sur la tête et toujours accompagné de son fidèle Kiki, le premier chien aux couleurs du club habillé par ses soins, il n'hésitait pas à faire les déplacements pour supporter l'ASPP. Le fameux et incontournable « Allez Plachy Prouzel ! Allez Dominique ! Bande de bons à rien ! » qui annonçait son arrivée résonne encore dans toutes les têtes.

Pour beaucoup d'entre nous, il fut aussi le compagnon de jeu qui mettait des coups de boule au ballon pour l'empêcher de rentrer entre les 2 marronniers de la place de Prouzel haut, le premier goal à nous apprendre la technique du rouleau et le premier également à aller nous chercher des boissons à son domicile pour ravitailler les jeunes du village qui avaient pris possession du terrain de football improvisé juste derrière chez lui.

L'association lance un nouvel appel tant au niveau des jeunes qu'au niveau des personnes extérieures au club intéressés à prendre part à sa vie sur le terrain mais aussi une aide à sa gestion administrative.

Alors si vous le voulez bien, continuons tous ensemble pour 80 nouvelles futures années !

Bonne année à tous, que 2009 soit pour chacun d'entre vous l'année de tous vos désirs.

Alain Bleuart



LE CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Aujourd'hui, c'est jeudi, jour de gym à la salle polyvalente de Plachy-Buyon.

Il est 13h30... « J'y vas-t'y, j'y vas-t'y pas ? »...

J'ai trop mangé, je suis lourde, je baille et puis j'ai mal au dos, aux genoux, aux pieds et puis encore où ?

Oh ! La ! La ! J'y vais quand même.

C'est comme ça, on se pousse et on va se bouger une petite heure, sûre de se retrouver avec quelques bonnes relations amicales dans une ambiance de détente.

Heureusement, le sérieux de notre monitrice est là pour ne pas nous laisser dériver vers le papotage qui nous couperait le souffle !

Quel plaisir de retrouver à chaque fois la même satisfaction, le même bien-être moral et physique appréciés par toutes et tous, lors de chaque séance.

C'est bien bon de se remuer pour maintenir la forme... et en plus, c'est la mode !

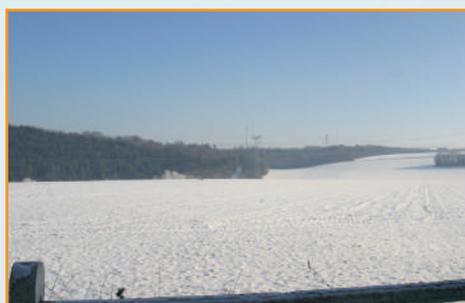
Venez donc nous rejoindre

- Le mercredi de 19h30 à 20h30
- Le jeudi de 14h à 15h.



Le Bureau

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE



L'Assemblée Générale des propriétaires de « droit de chasse » s'est déroulée le 17 juin 2008.

La bonne gestion financière et le bénéfice enregistré par la vente de grilles ont permis de réaliser plusieurs actions :

- entretien des postes d'agraining
- achat de faisans pour assurer une bonne reproduction
- opération de déterrage

La société de chasse et ses actionnaires tiennent particulièrement à remercier les différents propriétaires d'avoir renouvelé leur confiance envers la société de chasse, ce qui a permis cette année encore de pérenniser cette dernière. Ils tiennent également à remercier Monsieur Bourgeois pour la mise à disposition de son terrain et de son cabanon de chasse.

L'ensemble des membres du bureau et moi-même vous souhaitons une bonne année 2009.

*Christophe Bultel
Président*

L'ASSOCIATION DE PÊCHE « L'EAU VIVE »



L'Assemblée Générale de l'association s'est déroulée le samedi 8 mars 2008, à dix heures trente dans la salle des associations.

Après lecture et approbation des rapports moral et financier les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions. Le bilan des différents rempoissonnements a été effectué. Une subvention municipale nous a permis d'acquérir une débroussailleuse pour entretenir les berges. Encore merci pour cette libéralité. Le verre de l'amitié a clôturé cette assemblée.

Les adhérents se sont retrouvés le 22 mars 2008 à huit heures sur le bord de la Selle, dans le marais communal, pour l'ouverture de la pêche à la truite (1^{ère} catégorie). Elle s'est déroulée dans de bonnes conditions générales. Les prises ont été relativement nombreuses. La traditionnelle collation a réconforté les corps en milieu de matinée et, dans l'ensemble, tous les pêcheurs ont été satisfaits de leur journée.

Notre secrétaire, Claude Féron, est décédé au printemps 2008. Gérard Pétigny, un des fondateurs de l'association en 1959 nous a quittés en ce début d'année 2009. Ils n'avaient malheureusement pas eu la possibilité l'un et l'autre de nous rejoindre sur le bord de la rivière qu'ils affectionnaient tant. Encore toutes nos condoléances à leur épouse et à leur famille.

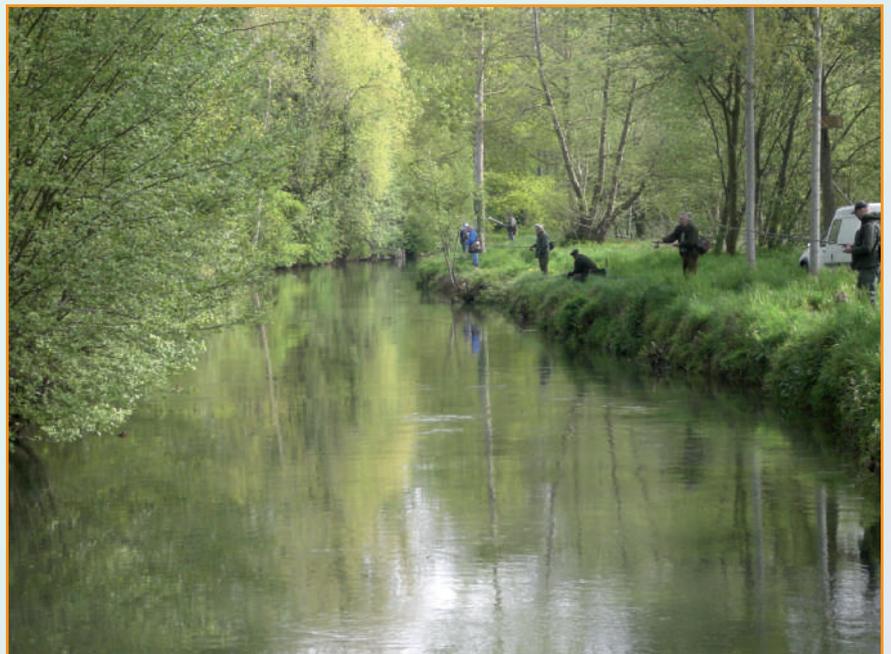
Comme l'année précédente deux cent dix kilos de truites (fario et arc-en-ciel) ont été lâchés dans la rivière, à raison d'un rempoissonnement tous les quinze jours jusqu'en juin et d'un par mois ensuite jusqu'à la fermeture pour reconstituer la population aquatique et maintenir l'attrait des adhérents. Quelques belles prises ont été réalisées, principalement en truites fario.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre, prenez contact avec :

- Lionel Normand, président, assure la vente des permis de pêche et des actions 5 rue de l'Eglise à Plachy-Buyon (03.22.42.29.59).
- Bruno Lartique, trésorier, 6 rue Maillard à Amiens (03.22.95.78.31 ou 06.79.72.22.83)

Le permis de pêche est obligatoire (rivière de 1^{ère} catégorie). Une cotisation réduite est accordée aux jeunes de moins de 16 ans.

Venez nous retrouver lors de la prochaine Assemblée Générale qui est fixée au samedi 7 mars 2009, et vous détendre ensuite dans la bonne humeur tout au long de la saison.



Lionel Normand
Président

LES COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS

Association des Anciens Combattants de Plachy-Buyon et des environs

Lionel Normand - 5 rue de l'Eglise
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.29.59

Amicale des Aînés

Serge Normand - Apt 95 - 19 Allée Le chevalier
80090 Amiens - 03.22.42.10.66

Amicale des donneurs de sang de Plachy-Buyon et de ses environs

Anny Flintham-Wallet - 6 rue du Cdt André Dodart
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.11.38

Anim'en ciel (Enfants-ados)

Claire Huyon - 29 rue Jules Barni - Apt. 1
80000 Amiens - 06.83.50.81.34

Association de Pêche « L'eau vive »

Lionel Normand - 5 rue de l'Eglise
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.29.59

Association des Parents d'Elèves

Bertrand Bathelot - 11 rue de Taisnil
80160 Prouzel - 03.22.42.06.51

Association Sportive Prouzel-Plachy (football)

Siège social en mairie de Prouzel
Pierre Joly : <http://prouzel-plachy.footeo.com>
31, rue Valentin Haüy - 80000 Amiens
03.22.90.68.41

Club de Gymnastique

Adultes : Mercredi 19h30 à 20h30, Jeudi 14h à 15h -
salle polyvalente Plachy
Renée Delle Ville - 6 rue des Clabaudois
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.00.61

La Fraternelle de Conty

E-mail : lafraternelle.conty@free.fr
Flavien Legrand - 25 rue du Maréchal Leclerc
80540 Montagne Fayel - 03.22.47.40.11 ou 06.76.71.91.42

Ecole de musique

Cours à Plachy-Buyon et à Conty
Pascale Letalle - 33 rue Ecce Homo Namps-au-Val
80290 Namps Maisnil - 03.22.90.30.70

Les Petits Mozart

Stanis Szumny - 12 avenue des Mésanges
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.07.46

Lou Organisation (Atelier Théâtre)

Marc Bulcourt 4 rue de la Gare
80480 Bacouël-sur-Selle - 03.22.53.00.19
et Lou - 06.43.80.80.04 - lou.ken@hotmail.fr

Société de Chasse

Christophe Bultel - 6 rue de l'Eglise
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.08.21

Tennis club de la Coulée verte

(Tennis, loisirs, initiation enfants)
Jean-Michel Salon - 49 rue des Clabaudois
80160 Plachy-Buyon - 03.22.42.78.73

NUMÉROS UTILES

Communauté de Communes du Canton de Conty

8, rue Caroline Follet - 80160 Conty
www.cccconty.com - Tél : 03.22.41.20.20

Maison du Tourisme

Place du 8 mai 1945
80160 Conty - Tél : 03.22.41.08.18

Paroisse Saint-Antoine des Monts et Vallées

Prêtre modérateur : Père Noël Kieken
Tél : 06.20.77.76.92
noelkieken@aol.com
paroisse-de-conty@wanadoo.fr
www.paroisse-conty.org

Célébrations des obsèques : s'adresser aux répondants de village

M. et Mme Namont, 10 rue des Clabaudois
Tél : 03.22.42.10.60

Mme Anny Flintham-Wallet, 6 rue du commandant André Dodart

Tél : 03.22.42.11.38

M. et Mme Drode, 6 rue du capitaine Hémir Mezan

Tél : 03.22.42.01.01

Conseil Général de la Somme

53, rue de la République - BP 2615
80026 Amiens cedex 1 - Tél : 03.22.71.80.80
www.somme.fr

Gendarmerie Nationale

80, route Nationale
80160 St Sauflieu - Tél : 03 22 42 40 17

Préfecture de la Somme

51 rue de la République
80020 Amiens cedex 9 - Tél : 03.22.97.80.80

La Poste

- 28 rue du Général Leclerc - 80160 Prouzel
Tél : 03 22 42 10 18 - Ouverture : Lundi de 14h30 à 17h30, mercredi de 15h à 18h, vendredi de 15h à 18h15 et samedi de 9h30 à 12h

- 1 rue des Ecoles - 80160 Conty
Tél : 03.22.41.60.20

- 6 rue d'Amiens - 80160 Lœuilly
Tél : 03.22.38.14.09

Trésorerie

12 rue Basse Lombardie
80160 Conty - Tél : 03.22.41.21.68

URGENCES

SAMU 15
Gendarmerie 17
Pompiers 18
N° européen d'urgences 112
Service d'accueil d'urgence 115
Enfance maltraitée 119
Centre antipoison Lille 0825 812 822



Naissances

Jules COULON..... le 15 février 2008 à Amiens
au foyer de Grégory COULON et Isabelle HATTE

Gabriel HUYON..... le 10 septembre 2008 à Amiens
Au foyer de Sophie et Julien HUYON



Mariages

Alain VIDAL et Françoise DUCLOS..... le 9 février 2008

Christian NEVEU et Sylvie HEBERT..... le 25 juillet 2008

Julien POINTIN et Aurélie DENANT..... le 9 août 2008

Jürgen FRÖMBERG et Heike REGENER..... le 27 décembre 2008



Décès

LAMOTTE Christiane épouse BUCHART..... le 10 janvier 2008

FERON Claude..... le 9 juin 2008

HERENT Guy..... le 24 juin 2008

TERNISIEN André..... le 27 juin 2008

POIRET Ginette épouse DEVAUCHELLE..... le 7 juillet 2008

HANOCQ Philippe..... le 8 septembre 2008

VASSEUR Martine..... le 15 novembre 2008

LASALLE Régine épouse MAINGUEUX..... le 23 décembre 2008

AGENDA 2009 - AGENDA 2009 - AGENDA 2009 -

JANVIER			FEVRIER			MARS		
jeu	01	JOUR DE L'AN	dim	01		dim	01	
ven	02		lun	02		lun	02	
sam	03		mar	03		mar	03	
dim	04		mer	04		mer	04	
lun	05		jeu	05		jeu	05	
mar	06		ven	06		ven	06	
mer	07		sam	07		sam	07	ASSEMBLEE GENERALE PECHE
jeu	08		dim	08	ASSEMBLEE GENERALE UNC	dim	08	REPAS DES AINES
ven	09		lun	09		lun	09	
sam	10	VŒUX DU MAIRE	mar	10		mar	10	
dim	11		mer	11	AMICALE DES AINES	mer	11	AMICALE DES AINES
lun	12		jeu	12		jeu	12	
mar	13		ven	13	SOIREE COSTUMEE RPI (L'APE et Anim'en Ciel)	ven	13	
mer	14	VŒUX DES AINES ET A.G.	sam	14		sam	14	
jeu	15		dim	15		dim	15	
ven	16		lun	16		lun	16	
sam	17		mar	17		mar	17	
dim	18		mer	18		mer	18	
lun	19		jeu	19		jeu	19	
mar	20		ven	20		ven	20	
mer	21		sam	21		sam	21	
jeu	22		dim	22		dim	22	
ven	23		lun	23		lun	23	
sam	24		mar	24		mar	24	
dim	25		mer	25		mer	25	
lun	26		jeu	26		jeu	26	
mar	27		ven	27		ven	27	25 ANS DU CLUB DE TENNIS
mer	28		sam	28		sam	28	PARCOURS DU CŒUR
jeu	29					dim	29	CONCERT MUSIQUE POLONAISE
ven	30					lun	30	
sam	31					mar	31	

VACANCES SCOLAIRES
 CENTRE DE LOISIRS

AVRIL			MAI			JUIN		
mer	01		ven	01	FETE DU TRAVAIL	lun	01	
jeu	02		sam	02		mar	02	
ven	03		dim	03		mer	03	
sam	04		lun	04		jeu	04	
dim	05		mar	05		ven	05	FINALES DE TENNIS A PLACHY
lun	06		mer	06		sam	06	
mar	07		jeu	07		dim	07	CONCOURS DE PETANQUE
mer	08	AMICALE DES AINES	ven	08	VICTOIRE 1945 - REDERIE	lun	08	
jeu	09		sam	09	EXPOSITION PEINTURE	mar	09	
ven	10		dim	10	PENTECOTE MARCHE DE PRINTEMPS	mer	10	AMICALE DES AINES
sam	11	CHASSE A L'ŒUF	lun	11		jeu	11	
dim	12	PÂQUES	mar	12		ven	12	
lun	13		mer	13	AMICALE DES AINES	sam	13	FETE DE LA COULEE VERTE
mar	14		jeu	14		dim	14	FOOT-BALL : 80 ANS
mer	15		ven	15		lun	15	
jeu	16		sam	16		mar	16	
ven	17		dim	17		mer	17	
sam	18		lun	18		jeu	18	
dim	19		mar	19		ven	19	
lun	20		mer	20		sam	20	
mar	21		jeu	21	ASCENSION MECHOUI UNC	dim	21	FETE DE LA MUSIQUE
mer	22		ven	22		lun	22	
jeu	23		sam	23		mar	23	
ven	24		dim	24	FETE DU VILLAGE	mer	24	
sam	25	PRIX MAISONS FLEURIES	lun	25		jeu	25	
dim	26	COMMEMORATION DES DÉPORTÉS	mar	26		ven	26	
lun	27		mer	27		sam	27	FÊTE DES ECOLES
mar	28		jeu	28		dim	28	
mer	29	DON DU SANG	ven	29		lun	29	
jeu	30		sam	30		mar	30	
			dim	31	PROFESSION DE FOI			

AGENDA 2009 - AGENDA 2009 - AGENDA 2009

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE		
mer	01		sam	01		mar	01	
jeu	02		dim	02		mer	02	
ven	03		lun	03		jeu	03	
sam	04		mar	04		ven	04	
dim	05		mer	05		sam	05	
lun	06		jeu	06		dim	06	
mar	07		ven	07		lun	07	
mer	08	JOURNEE PECHE AINES	sam	08		mar	08	
jeu	09		dim	09		mer	09	AMICALE DE AINES
ven	10		lun	10		jeu	10	
sam	11		mar	11		ven	11	
dim	12		mer	12		sam	12	
lun	13	SOIREE ET FEU ARTIFICE	jeu	13		dim	13	
mar	14	FETE NATIONALE	ven	14		lun	14	
mer	15		sam	15	ASSOMPTION	mar	15	
jeu	16		dim	16		mer	16	
ven	17		lun	17		jeu	17	
sam	18		mar	18		ven	18	
dim	19		mer	19		sam	19	WEEK-END AFRICAIN
lun	20		jeu	20		dim	20	WEEK-END AFRICAIN
mar	21		ven	21		lun	21	
mer	22		sam	22		mar	22	
jeu	23		dim	23		mer	23	
ven	24		lun	24	DON DU SANG	jeu	24	
sam	25		mar	25		ven	25	
dim	26		mer	26		sam	26	
lun	27		jeu	27		dim	27	
mar	28		ven	28		lun	28	
mer	29		sam	29		mar	29	
jeu	30		dim	30	JOURNEE PECHE UNC	mer	30	
ven	31	FETE DU CENTRE DE LOISIRS	lun	31				

OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
jeu	01		dim	01	TOUSSAINT	mar	01	
ven	02		lun	02		mer	02	
sam	03	SOIREE SALUT LES CH'TIS PETITS MOZART	mar	03		jeu	03	
dim	04		mer	04		ven	04	TELETHON COM° GUERRE EN AFRIQUE DU NORD
lun	05		jeu	05		sam	05	
mar	06		ven	06		dim	06	
mer	07		sam	07		lun	07	
jeu	08		dim	08		mar	08	
ven	09		lun	09		mer	09	NOËL AMICALE DES AINES / DON DU SANG
sam	10	SOIREE DES ANCIENS COMBATTANTS	mar	10		jeu	10	
dim	11		mer	11	ARMISTICE 1918	ven	11	
lun	12		jeu	12		sam	12	ARBRE DE NOËL DES ENFANTS
mar	13		ven	13		dim	13	
mer	14	AMICALE DES AINES	sam	14	SOIREE DONNEURS DE SANG	lun	14	
jeu	15		dim	15		mar	15	
ven	16		lun	16		mer	16	
sam	17	SOIREE THEATRE	mar	17		jeu	17	
dim	18		mer	18	AMICALE DES AINES	ven	18	
lun	19		jeu	19		sam	19	
mar	20		ven	20		dim	20	
mer	21		sam	21		lun	21	
jeu	22		dim	22		mar	22	
ven	23		lun	23		mer	23	
sam	24		mar	24		jeu	24	
dim	25	COURSE PEDESTRE ECCE HOMO	mer	25		ven	25	NOËL
lun	26		jeu	26		sam	26	
mar	27		ven	27		dim	27	
mer	28		sam	28		lun	28	
jeu	29		dim	29		mar	29	
ven	30		lun	30		mer	30	
sam	31	ANIM' EN CIEL FETE HALLOWEEN				jeu	31	



Comité de rédaction :

Chantal Bachelay, Jean-Pierre De Saint-Acheul, Martine Fauquembergue, Marie-Françoise Feller,
Anny Flintham-Wallet, Christiane Herbet et Emmanuel Maitre.

Photographies :

Chantal Bachelay et Emmanuel Maitre.

Mise en page :

Emmanuel Maitre.

Textes :

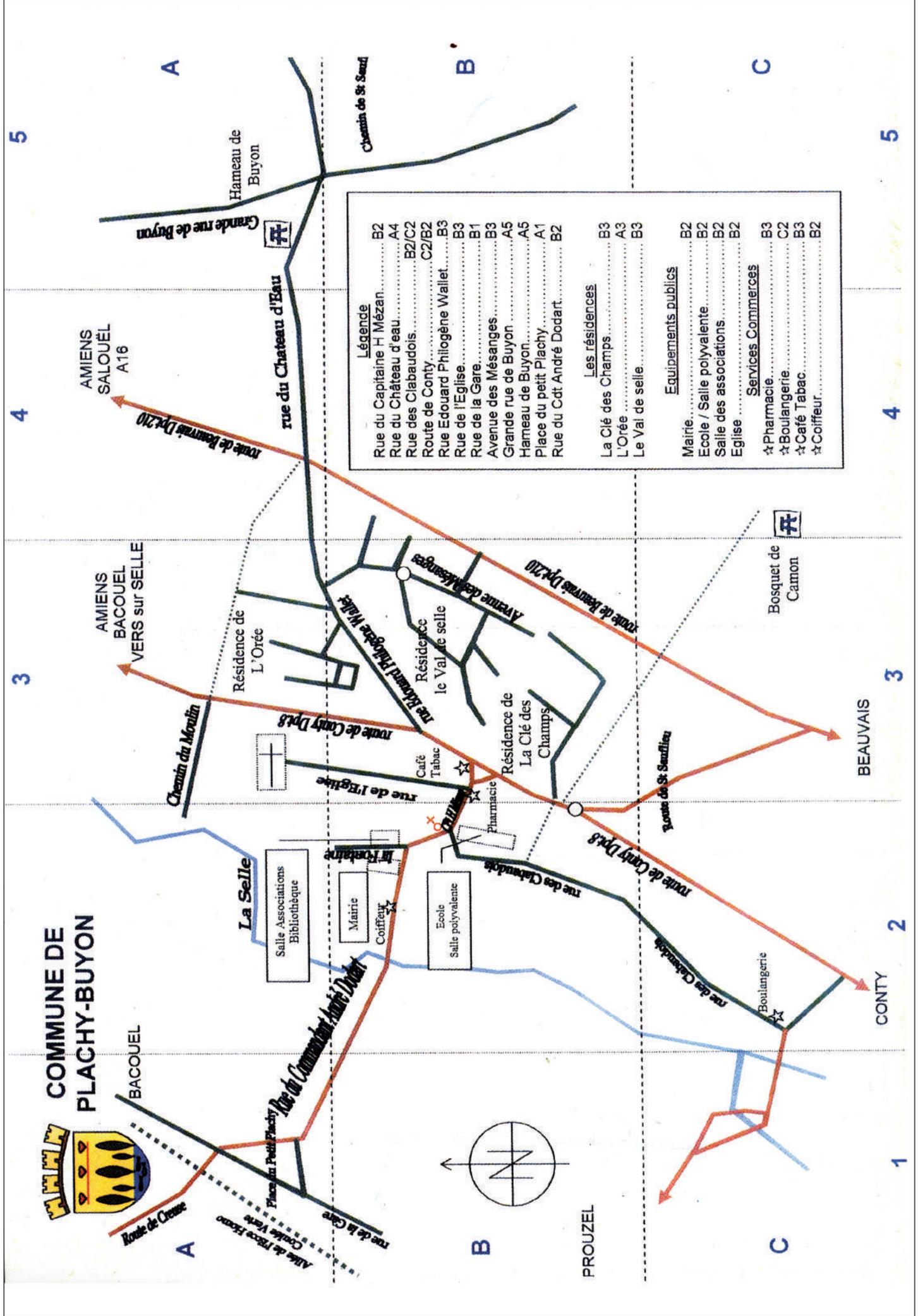
Merci à tous les présidents et membres d'associations ou ateliers et à toutes les personnes qui de par leurs articles et photographies ont participé à la réalisation de ce 35^{ème} bulletin municipal.

Impression :

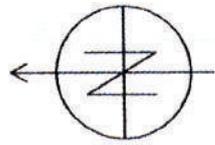
Editions Norsud - 80480 Saleux



COMMUNE DE PLACHY-BUYON



Légende	
Rue du Capitaine H Mézan.....	B2
Rue du Château d'eau.....	A4
Rue des Clabaudois.....	B2/C2
Route de Conty.....	C2/B2
Rue Edouard Philogène Wallet.....	B3
Rue de l'Eglise.....	B3
Rue de la Gare.....	B1
Avenue des Mésanges.....	B3
Grande rue de Buyon.....	A5
Hameau de Buyon.....	A5
Place du petit Plachy.....	A1
Rue du Cdt André Dodart.....	B2
Les résidences	
La Clé des Champs.....	B3
L'Orée.....	A3
Le Val de selle.....	B3
Equipements publics	
Mairie.....	B2
Ecole / Salle polyvalente.....	B2
Salle des associations.....	B2
Eglise.....	B2
Services Commerces	
☆ Pharmacie.....	B3
☆ Boulangerie.....	C2
☆ Café Tabac.....	B3
☆ Coiffeur.....	B2



PROUZEL

BACOUËL

AMIENS
SALOUËL
A16

AMIENS
BACOUËL
VERS sur SELLE

BEAUVAIS

CONTY

Boulangerie

Bosquet de
Canon

Salle Associations
Bibliothèque

Mairie

Coiffeur

Ecole
Salle polyvalente

Pharmacie

Café
Tabac

Résidence de
La Clé des
Champs

Résidence
le Val de selle

Rue Richard Philogène Wallet

Résidence de
L'Orée

Chemin du Moulin

route de Conty Dpt8

rue de l'Eglise

route de Beauvais Dpt210

route de Conty Dpt8

route de St Saurfilin

route du Château d'Eau

Grande rue de Buyon

Hameau de
Buyon

Chemin de St Saurd

Allee de Jircoz Fozno
Cortès Verte

rue de la Gare

Place du Petit Plachy
Rue du Commandant André Dodart

La Selle

La Fontaine

A

B

C

5

4

3

5

4

3

2

1